

Cabinet

Affaire suivie par :
Claudie FRANÇOIS GALLIN
Tél : 04 90 27 76 06
Mél : ce.cab84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84000 Avignon

RAPPORT DE JURY CRPE 2023

Quelques chiffres :

Pour cette session 2023, 406 postes ont été offerts dans l'académie d'Aix-Marseille :

- 365 au concours externe public
- 19 au troisième concours public
- 22 au concours externe privé

L'absentéisme aux épreuves écrites se situe à un niveau très élevé cette année puisque sur 3227 inscrits, seuls 1129 se sont présentés, soit 65% d'absents.

Le jury d'admission, réuni le 15 juin 2023, a déclaré le nombre d'admis suivant :

- 365 admis pour le concours externe public,
- 19 admis pour le concours externe privé,
- 22 admis pour le troisième concours public.

Epreuves d'admissibilité

Épreuve écrite de français

Rapport rédigé par Bénédicte Colau IA-IPR de Lettres, Cathy Piquette IEN

Le présent rapport a pour ambition première de donner aux futurs candidats les pistes nécessaires pour préparer efficacement ce concours et pour diriger leurs efforts en vue de la réussite.

Présentation de l'épreuve

L'épreuve dure trois heures et son objectif est très clairement précisé dans l'arrêté :

« – 1. Epreuve écrite disciplinaire de français.

L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots. Elle comporte trois parties :

- une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
- une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : trois heures ; coefficient 1 ».

Sujet support de la session 2023

Le texte support est un extrait du roman de Clara Dupont-Monod, *S'adapter*, 2021

Le sujet est consultable sur le site du ministère :

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/CRPE/62/9/s2023_crpe_gr3_francais_1430629.pdf

Remarques générales

Les copies témoignent, pour une grande partie d'entre elles, d'un fort investissement des candidats dans leur préparation. Les bonnes copies sont en nombre satisfaisant et les correcteurs attestent d'un bon niveau des candidats : 48% ont obtenu une note égale ou supérieure à 12/20, ce qui est supérieur au pourcentage de l'année dernière. Cependant, le jury rappelle l'indispensable nécessité de rédiger une copie lisible tant par la graphie que par la correction de la langue. En effet, les qualités rédactionnelles demeurent essentielles pour ce concours visant à recruter de futurs experts qui ont en charge l'apprentissage de la langue aux plus jeunes de nos élèves. Trois points sur vingt sont attribués à la correction de la langue ; seuls 52% des candidats obtiennent une note supérieure ou égale à 2/3. Les correcteurs ont sévèrement pénalisé les copies dont l'orthographe ainsi que la syntaxe n'étaient pas satisfaisantes. Trop d'erreurs apparaissent sur les homophones grammaticaux a/à, sur les terminaisons verbales, les accords dans le GN et la construction de la forme négative ; il arrive encore fréquemment que les mots soient écrits sans accent. En revanche, la clarté et la rigueur de l'expression sont toujours valorisées par les jurys. Nous invitons donc les candidats à garder un temps consacré à la relecture attentive de l'ensemble de la copie. Ils ne peuvent faire l'économie de cela.

1^{ère} partie : étude de la langue (moyenne générale : 3.98/6)

Cette partie de l'épreuve a été très inégalement réussie et montre des fragilités certaines en langue pour de nombreux candidats. Les notions de grammaire convoquées étaient, pourtant, classiques, incontournables : l'identification des temps et des modes de verbes soulignés et leur emploi, la phrase complexe à travers la délimitation des propositions, la nature, la fonction et le référent de différents pronoms, la réécriture d'un passage en modifiant le genre et le nombre. Les copies les mieux notées sont celles qui démontrent la maîtrise des fondamentaux de la grammaire scolaire de fin de collège. Elles font également preuve de rigueur et de précision dans la présentation et la rédaction des réponses. Comme les années antérieures, nous rappelons aux candidats qu'il faut veiller à la présentation des réponses. Le recours au tableau permettant de classer les occurrences est vivement apprécié par les correcteurs et rend plus aisée l'appréciation de la qualité du raisonnement grammatical ; cela était bienvenu pour les réponses aux questions 1 et 3. En revanche si la réponse n'est pas tabulaire, il convient de la rédiger entièrement. D'autre part, les candidats doivent être attentifs à chacun des termes clés de la consigne et veiller à tous les traiter. Comme l'année dernière, des candidats ont perdu des points parce qu'ils n'ont pas cerné tous les attendus du sujet.

Afin de guider les futurs candidats du CRPE, voici quelques points à améliorer relevés par les jurys dans les différentes copies :

- la première question portait sur l'identification des modes et des temps des verbes soulignés et la valeur d'emploi de ces derniers. Les jurys ont constaté les mêmes erreurs que l'année dernière. Beaucoup énoncent une réponse incomplète, omettant de préciser le mode, le temps ou en confondant les deux. Les valeurs d'emploi des temps ne sont pas maîtrisées. Ainsi, de nombreux candidats se sont bornés à réciter les valeurs principalement attribuées à tel ou tel temps sans étudier la valeur de celui-ci en contexte. Le présent de narration est presque toujours proposé comme réponse au présent alors qu'il s'agit ici d'un présent de vérité générale. Les temps du passé sont, par ailleurs, souvent confusément expliqués comme des indications de durée, alors que la problématique porte sur le caractère borné et accompli, ou non, de l'action. Enfin une erreur récurrente et inquiétante pour de futurs enseignants est la confusion entre l'imparfait et le conditionnel présent : « serait » et « existait » ont souvent été analysés comme étant conjugués au même temps.

- la deuxième question a été très inégalement réussie. Les erreurs viennent, tout d'abord, de la lecture incomplète de la consigne. Il s'agissait non seulement de délimiter les propositions mais également d'indiquer le lien qui les unit. La nature des propositions n'était pas attendue. La notion de proposition est fragile. On remarque un manque de méthodologie. Rares sont les copies proposant un découpage clair en recourant à l'usage de crochets comme le ferait un enseignant au tableau. Cette imprécision – à laquelle un entraînement régulier pourrait remédier – conduit à des erreurs de délimitation, comme dans l'exemple de la subordination. Nous invitons vivement les candidats à consolider leurs connaissances sur la phrase complexe afin d'être capables de construire une réflexion grammaticale pertinente absolument nécessaire pour enseigner la langue aux élèves.

- la troisième question invitait le candidat à donner trois éléments de réponse par occurrence : la nature du pronom, sa fonction grammaticale et l'énoncé de ce qu'ils désignent. Si, dans l'ensemble, elle a été plutôt bien réussie, les jurys déplorent certaines réponses manquant de rigueur grammaticale : il convient de donner, systématiquement, la nature complète du pronom, le verbe complété par la fonction complément et le nom lorsqu'il s'agit d'un complément du nom. Cette question a révélé des lacunes inquiétantes d'un bon nombre de candidats sur les fonctions.

- les deux dernières questions ont été plutôt réussies. Il convient tout de même de compléter les

connaissances sur les différentes expansions du nom.

Comme les années précédentes, nous recommandons aux candidats, pendant leur préparation au concours, la fréquentation assidue d'une grammaire universitaire de référence, ainsi que les deux ouvrages : *La grammaire du français du CP à la 6e* et *La grammaire du français. Terminologie grammaticale* qu'ils trouveront sur Eduscol. On ne peut que leur conseiller de travailler les notions grammaticales de façon méthodique et de s'adonner à une pratique fréquente, hebdomadaire, à l'image des rituels préconisés dans les classes.

Cette année encore, c'est avec grand plaisir que nous félicitons certains candidats pour la rigueur de leurs analyses sur la langue, lesquelles traduisent le sérieux et l'efficacité d'une préparation manifestement très bien conduite.

2^{ème} partie : lexique et compréhension lexicale (moyenne générale : 2.42/4)

Les jurys constatent que le point faible des candidats demeure le lexique, même si la moyenne est meilleure que l'année dernière.

- La première question portait sur l'analyse de la formation et le sens de deux adjectifs. Dans l'ensemble, le traitement de cette question a été correct. Le candidat était ensuite invité à commenter l'emploi de ces adjectifs dans le discours porté sur l'enfant. L'analyse fine du sens en contexte demeure une difficulté. Les réponses ont été superficielles.

- Dans la deuxième question, il s'agissait de commenter l'emploi du lexique de la mer. Le sens général du texte a été, dans l'ensemble, perçu et l'idée d'un parcours marqué par le contraste avec le havre de paix dans lequel grandit l'enfant dévoilée. Les candidats se sont, à juste titre, appuyés sur le vocabulaire du texte, collectant des extraits qui valident leur réponse. Dans certaines copies, le recours au texte pour justifier n'est pas toujours systématique et les explications sont confuses. Le champ lexical de la mer, les analogies et les métaphores ont été identifiés correctement mais les procédés de style ont été peu souvent commentés.

Les questions de lexique mettent l'accent sur le recours à la morphologie pour en déduire le sens du mot : elles devraient être une incitation à travailler plus régulièrement cette procédure en contexte. Dans le cadre de la préparation du concours, le jury recommande de s'entraîner à analyser les dérivations et les compositions, en veillant à expliquer clairement le sens du mot ainsi obtenu. Il convient d'indiquer le sens premier du radical, mais aussi les nuances ou changements apportés par le préfixe et/ou le suffixe, en indiquant la nature du mot. Le jury conseille aux candidats de fréquenter le plus régulièrement possible les œuvres littéraires du patrimoine et de construire une analyse pertinente d'extraits mobilisant des savoirs linguistiques et littéraires nécessaires à l'analyse du texte. Ils trouveront également grand intérêt à consulter les fiches *Lexique et culture* qu'ils trouveront sur Eduscol.

3^{ème} partie : réflexion et développement (moyenne générale : 5,39/10)

Dans l'ensemble, cette partie n'a pas été bien appréhendée par les candidats. L'énoncé du sujet les invitait à s'interroger sur les relations que les êtres humains entretiennent avec la norme, en s'appuyant sur le texte de Clara Dupond-Monod et sur leur culture générale. Il était volontairement ouvert permettant d'aborder différentes normes et de sonder la place que tiennent celles-ci dans la construction de la vie de l'individu. Dans les copies qualifiées de satisfaisantes par les jurys apparaissent les points suivants : une brève introduction présentant le texte support et l'objet de la réflexion, un développement des idées qui met en valeur la clarté du raisonnement (suivi du plan annoncé dans l'introduction, sous-parties mises en relief par un alinéa, connecteurs logiques), une courte conclusion. Le jury attendait que le candidat énonçât au moins trois relations à la norme illustrées par des exemples divers empruntés au texte support et à des champs culturels variés : littérature classique, littérature de jeunesse, cinéma, art, actualité... Peu de candidats se sont appuyés sur l'extrait pour illustrer l'un des arguments développés. Lorsque la référence est présente, elle ne s'appuie pas suffisamment sur des citations et/ou des renvois explicites au roman de l'auteur. Des candidats se sont démarqués par leurs références très pertinentes aussi bien littéraires que cinématographiques. Ainsi une culture générale riche et utilisée à bon escient montre un candidat solide.

Ce constat positif ne doit pas faire oublier une inculture littéraire et artistique pour nombre de candidats. Certains n'ont aucun exemple énoncé ou ne s'appuie que sur des séries ou sur les réseaux sociaux. D'autres ont une culture certaine mais ne la mettent pas au service du développement ; elle devient prétexte à parler des œuvres qu'ils connaissent sans les rattacher réellement au sujet. Ceux qui ont fait appel à des exemples littéraires et artistiques étayés et au service de l'idée en jeu ont été fortement valorisés.

Il est indispensable que le candidat se constitue une culture personnelle en particulier dans les domaines littéraires et artistiques. Nous soulignons la nécessité de fréquenter régulièrement des

œuvres de la littérature patrimoniale, c'est-à-dire les textes fondateurs d'une culture humaniste et d'interroger les grands enjeux du monde contemporain au regard de ces textes. On peut attendre aussi, de la part de futurs professeurs des écoles, une bonne connaissance de la littérature de jeunesse qu'on pouvait convoquer ici, ainsi que de la littérature contemporaine, du cinéma et des spectacles vivants.. La difficulté de l'épreuve requiert une agilité intellectuelle qu'on ne peut acquérir que par un entraînement assidu aux différents exercices et par la fréquentation régulière de textes littéraires. Par ailleurs une expression correcte, claire et concise, et la maîtrise de la démarche argumentative sont des compétences indispensables pour postuler au métier d'enseignant(e).

Épreuve écrite de mathématiques

Note du jury sur l'épreuve écrite d'admissibilité de mathématiques

L'épreuve écrite disciplinaire de mathématiques, d'une durée de trois heures, est constituée d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances des candidats. Cette année le sujet est composé de six exercices indépendants dont le nombre de points varient de 2,5 points à 5,5 points.

L'épreuve est notée sur 20 points et le jury tient compte dans la notation de la maîtrise écrite et orale de la langue française (vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe et syntaxe). Une note globale inférieure ou égale à 5 est éliminatoire.

La moyenne de l'épreuve sur 1120 copies est de 11,84 avec un écart-type égal à 4,62.

La médiane vaut 12,25 et le premier quartile est égal à 8,75 alors que le troisième vaut 15,35.

Analyse du sujet et des productions des candidats

Le sujet comporte des problèmes classiques faisant la part belle à la compréhension du sens des opérations. Il est ainsi très accessible, avec l'absence de calcul littéral au sens large présent dans le programme du cycle 4 et sans question à prise d'initiative. Il a permis un véritable étalement des notes permettant de départager les candidats. Ceux qui maîtrisent la proportionnalité (pourcentage, fraction, échelle), le théorème de Pythagore et sa réciproque ont eu des notes satisfaisantes. Pour autant il aborde des connaissances mathématiques dans différents domaines : calculs de vitesse et de durées, calculs de probabilités, fractions, proportionnalité, géométrie plane avec des constructions mais aussi connaissances numériques : tableur et scratch. Les exercices 1 (théorème de Pythagore et sa réciproque, conversion de durée) et 6 (probabilités) ont été les plus réussis. L'exercice 5 sur le tableur est celui qui a été le plus difficile.

Le barème construit valorise les copies montrant des compétences solides sur les fondamentaux, et ne pénalisant pas à plusieurs reprises la même connaissance qui ne serait pas maîtrisée.

Le jury a apprécié la qualité syntaxique et le soin apporté à la présentation ainsi qu'un raisonnement clair. Les candidats répondent très souvent par des phrases complètes avec une bonne maîtrise de l'orthographe.

Cependant un certain nombre de réponses restent parfois approximatives ou incomplètes. Il est conseillé aux candidats de veiller à bien lire les questions, y répondre en vérifiant la vraisemblance des résultats et d'utiliser le vocabulaire et des notations adaptées. En effet, l'utilisation du signe égal n'est pas claire, il y a souvent une confusion entre environ et égal, valeur exacte ou arrondie. Les notations de segment et longueur ne sont pas toujours connues. Une majorité des candidats ne maîtrise pas les notions liées aux fractions. Des erreurs rencontrées dans les copies sont celles qu'on cherche à déconstruire chez les élèves. Les candidats utilisent trop systématiquement les « produits en croix » au détriment des techniques vues en primaire plus porteuses de sens. Un grand nombre de candidats ne distinguent pas la réciproque du théorème de Pythagore et ont été pénalisés.

Exercice 1

Moyenne (ramenée sur 10) : 7,52

Écart type (correspondant) : 2,68

Cet exercice est le deuxième plus réussi parmi les six qui composent le sujet.

L'exercice comporte trois questions portant sur le parcours d'une randonnée à vélo. Ce parcours est constitué de deux triangles ayant un sommet en commun dont on sait que l'un est rectangle. La première question se résout à l'aide de la réciproque du théorème de Pythagore. La deuxième fait appel au théorème de Pythagore et à un calcul de périmètre. La troisième utilise les conversions de durée et un calcul de vitesse. L'ensemble constitue des applications directes de géométrie plane, sans difficulté particulière. Il semble pertinent de tester des conversions de durées pour vérifier la cohérence de la réponse.

La réciproque du théorème de Pythagore ainsi que le théorème lui-même ont été identifiés massivement par les candidats comme permettant de répondre aux questions 1 et 2. La question qui concerne le théorème de Pythagore est en général bien rédigée. Cependant, pour un tiers des copies la rédaction de la réciproque a été imprécise ou incorrecte, ce qui montre une incompréhension du sens de celle-ci. Certains ont utilisé le théorème de Thalès, sous-entendant que les droites (BD) et (EF) étaient parallèles mais rien dans l'énoncé ne permettait de le supposer. D'ailleurs, le dessin des figures pouvait supposer que ce n'était pas le cas.

Les techniques de résolution de la question 3 ont été diverses. Quelques candidats confondent 2,57h avec 2h57min.

Exercice 2

Moyenne (ramenée sur 10) : 5,52

Écart type (correspondant) : 3,4

Cet exercice est l'un des moins réussis et le plus discriminant des six qui composent le sujet.

Il traite de fractions et impose de travailler en valeurs exactes. La résolution de la question 2 notamment peut passer par différentes procédures, ce qui a montré une diversité de raisonnement. Les candidats ayant utilisé des compétences algébriques sont ceux qui ont le mieux réussi.

Dans un nombre conséquent de copies, les candidats ont répondu avec des pourcentages approchés alors qu'étaient demandés des proportions et qu'il fallait en donner des valeurs exactes. Cela traduit des difficultés dans la manipulation de fractions ayant pourtant une place importante au cycle 3.

$\frac{1}{2} \times \frac{5}{12} = \frac{5}{24}$ n'est manifestement pas une évidence pour tous. Parmi les candidats ayant réfléchi sur cet exercice, nombreux sont ceux qui sont parvenus à exprimer g et h en fonction de s et qui se sont arrêtés là.

Exercice 3

Moyenne (ramenée sur 10) : 5,6

Écart type (correspondant) : 2,88

Cet exercice est l'un des moins réussis.

Cet exercice portait sur l'utilisation d'un logiciel de programmation : Scratch. Pratiquement un tiers des candidats n'a pas du tout traité cet exercice. La non maîtrise de l'algorithmique est pénalisante pour ceux qui ne sont pas en mesure de répondre à plusieurs questions, pourtant de difficulté modeste. Les analyses ci-dessous portent sur les réponses proposées. La question 1 élémentaire teste la compréhension du programme. La question 2 demande de réaliser un tracé géométrique et de s'assurer d'une compréhension fine du programme. La dernière question va plus loin en demandant de modifier le programme afin de tracer des hexagones. Elle suppose que les candidats connaissent la définition de l'hexagone.

La question 1 a été majoritairement réussie bien que l'écriture de coordonnées sous forme d'un couple ne soit pas connue de tous. De plus quelques rares copies montrent des confusions entre triangle équilatéral, isocèle ou rectangle.

Le tracé demandé dans la question 2 a posé plus de difficultés et n'a été traité que par deux tiers des candidats et beaucoup ne l'ont pas achevé. L'échelle a souvent été respectée mais nous avons observé des triangles espacés (l'instruction « avancer de côté » n'a pas été correctement interprétée), emboîtés.... ce qui montre que l'outil Scratch semble peu maîtrisé par un nombre non négligeable de candidats.

Exercice 4

Moyenne (ramenée sur 10) : 5,93

Écart type (correspondant) : 2,33

Cet exercice est le plus long et le moins discriminant du sujet.

Il est constitué de deux parties avec des questions relativement directives sans prise d'initiative. Il fait intervenir les notions suivantes :

- valeurs approchées et valeurs exactes
- tracé d'une figure à l'échelle
- conversions d'unités de longueur et d'unités de volume et capacité
- théorème de Pythagore
- calculs d'aires de triangles rectangles, d'un disque et d'un rectangle et de volume d'un cylindre
- calculs de pourcentages
- proportionnalité

Cet exercice a été abordé par 99% des candidats. Les questions élémentaires sur le sens des opérations ont été très bien réussies. Dans la partie A, question 3a., la réponse est donnée dans l'énoncé, ce qui permet de traiter les questions 3.b et 3.c.

La partie B permet de différencier les candidats sur la notion de pourcentage.

Partie A

La question 1 a été bien traitée. La réponse étant donnée dans l'énoncé, certains candidats se sont contentés d'en vérifier la véracité. Cette question a été l'occasion pour d'autres d'utiliser une équation et de la résoudre.

En question 2, le calcul d'échelle avec le tracé a causé des difficultés. Ceux qui ont compris l'échelle ont très souvent et spontanément fait apparaître les calculs effectués pour y parvenir mais pas toujours. Les questions 3, 4a et 4b ont été réussies par pratiquement 90% des candidats. Le recours au théorème de Pythagore en question 3.a et à la réponse donnée dans l'énoncé ont permis à un bon nombre de candidats de réussir ensuite les questions 3.b et 3.c.

Des erreurs d'arrondis ont été constatées. Lors des calculs intermédiaires, le signe « = » est souvent utilisé pour des quantités qui ne sont qu'environ égales. Ces dernières sont ensuite reprises dans la suite du sujet.

Dans la question 4.c, le calcul de l'aire d'un disque pose problème à un grand nombre de candidats. On note parfois une confusion entre la formule du périmètre d'un cercle et celle de l'aire d'un disque. L'exigence de la valeur exacte de l'aire de la zone 3 a permis de discriminer.

Concernant la question 5, la démarche de résolution est globalement correcte.

Partie B

La question 1 a été massivement échouée avec des candidats qui calculaient simplement 55 % de 25 kg. A peine 15% des candidats a bien répondu à cette première question. Le jury rappelle qu'une lecture attentive des énoncés est nécessaire. Par ailleurs une maîtrise fine de la notion de pourcentage est attendue.

La question 2, élémentaire, a eu plus de 90% de réponses correctes.

Des difficultés de conversion des volumes ($\text{cm}^3 / \text{dm}^3 / \text{L}$) ont été notées à plusieurs reprises.

Exercice 5

Moyenne (ramenée sur 10) : 4,91

Écart type (correspondant) : 2,77

Cet exercice est le moins réussi du sujet.

Il s'agit d'un exercice dont le thème est la décoration d'une classe par une frise chronologique. Il repose principalement sur la maîtrise du calcul numérique et du sens des opérations, ainsi que sur l'utilisation d'un tableur.

Dans de nombreuses copies, nous avons relevé une mauvaise utilisation du signe = (confusion avec le signe \approx) qui témoigne d'une maîtrise insuffisante de la différence entre valeur exacte et valeur approchée.

Les questions 1 et 2 ne posaient pas de difficulté et ont été réussies par plus de trois quarts des

candidats. Dans la question 1, la réponse était donnée dans l'énoncé et certains candidats, comme dans la question A1 de l'exercice 4, ont procédé à une vérification. L'arrondi au millimètre près n'a pas toujours été respecté dans la question 2, ce qui peut traduire une mauvaise maîtrise du lien entre le système de numération et les systèmes d'unités de mesure.

Les questions 3a et 3b qui portaient sur le tableur ont été abordées par un tiers des candidats et ont posé de grandes difficultés puisque réussies par moins d'un quart d'entre eux. La syntaxe relative au tableur est cependant maîtrisée dans l'ensemble et engendre de moins en moins d'erreurs.

La question 4, pourtant de difficulté modeste, n'a pas été abordée par plus du tiers des candidats. Les calculs n'ont pas souvent été menés jusqu'au bout et la conclusion a été rarement justifiée de manière claire. Le jury conseille aux candidats d'être plus vigilants quant à la lecture des énoncés afin de progresser dans leur capacité à prendre en compte toutes les informations utiles.

Exercice 6

Moyenne (ramenée sur 10) : 7,91

Écart type (correspondant) : 2,49

Cet exercice est le mieux réussi parmi les six et l'un des moins discriminants.

Il porte sur la notion de probabilité, ainsi que sur les calculs de pourcentages.

Les probabilités étaient demandées sous forme de fractions irréductibles. De nombreux candidats ont donné les fractions simplifiées sans détailler leurs calculs, ce qui sous-entend probablement une utilisation de la calculatrice.

Les calculs de pourcentages n'ont pas posé de problème.

Epreuve écrite d'application

Le cadre de référence des épreuves d'admissibilité est celui des programmes de l'école primaire publiés sur le site internet du ministère de l'Éducation nationale. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes.

Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4.

Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires.

L'épreuve écrite d'application a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants : – sciences et technologie ; – histoire, géographie, enseignement moral et civique ; – arts.

Lors de la session 2023, les choix des candidats se sont répartis selon les proportions suivantes :

ARTS	HISTOIRE, GEOGRAPHIE, ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	SCIENCES ET TECHNOLOGIE
21,3%	41,5%	37,2%

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

L'épreuve de sciences et technologie consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'épreuve d'histoire, géographie, enseignement moral et civique consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat. Deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique sont abordées dans le sujet proposé pour la session.

L'épreuve d'Arts consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

Deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts sont abordées dans le sujet proposé pour la session.

Épreuve d'application – SCIENCES ET TECHNOLOGIE

À compter de la session 2022, les candidats peuvent choisir lors de la troisième épreuve écrite, dite épreuve d'application, de composer sur un sujet portant sur les sciences et technologie. Sur le site du Ministère, deux sujets zéros illustrent pour accompagner les candidats, donnant ainsi des exemples de ce qui pouvait être attendu.

- *Sujet 0 N°1 (domaine sciences et technologie)*

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/crpe/33/7/sujet_zero_2022_crpe_sciences_technologie_1_1403337.pdf

- *Sujet 0 N°2 (domaine sciences et technologie)*

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/crpe/33/9/sujet_zero_2022_crpe_sciences_technologie_2_1403339.pdf

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires des candidats.

414 candidats (soit 37%) ont choisi le domaine sciences et technologie pour cette épreuve. La moyenne générale de l'épreuve est à 10,76/20. Les notes s'échelonnent de 0,5/20 à 18/20 selon la répartition suivante :

- 25% des copies ont une note inférieure à 8,75/20 et 8,9% ont une note inférieure ou égale à 5/20.
- 25% des copies ont une note comprise entre 8,75/20 et 11,25/20
- 25% des copies ont une note comprise entre 11,25/20 et 13,25/20
- 25% des copies ont une note supérieure à 13,25/20

Description du sujet :

Une thématique commune « le moustique tigre » est le support des différents champs scientifiques et technologique mobilisés par le sujet de cette session.

Celui-ci est composé 24 questions de nature pédagogique ou de connaissances disciplinaires réparties sur 3 domaines (Physique-SVT-Technologie) avec la moitié des points sur les connaissances disciplinaires.

Le sujet comporte une variété de supports et documents (documents scientifiques, documents pédagogiques, productions d'élèves, photographies d'expériences, programmes) à exploiter.

L'utilisation de la calculatrice est interdite, et une seule question a fait appel à des calculs classiques mobilisant deux des quatre opérations élémentaires. Celle-ci met néanmoins la moitié des candidats en difficulté.

Analyse du sujet :

Le sujet a été jugé comme étant adapté en longueur et niveau, il ne présentait pas de difficulté particulière. Le sujet présentait les équilibres suivants entre :

- Les connaissances disciplinaires des trois domaines : Physique, SVT et Technologie.
- Les connaissances scientifiques et les conceptions pédagogiques à mobiliser.
- Les questions de didactique et celles de pédagogie.
- L'analyse et la construction de séances.

Il est à noter que de nombreuses réponses se trouvaient dans les documents.

Les questions théoriques et didactiques ne présentaient pas de difficultés particulières.

Analyse globale de la maîtrise scientifique, didactique et pédagogique du sujet par les candidats

Des difficultés sur les questions didactiques et pédagogiques plus importantes que sur celles de connaissances.

Le jury a noté que les réponses sont souvent incomplètes.

Les meilleures copies sur l'ensemble du sujet montrent, tout au plus une connaissance globale des sciences et des démarches associées, mais celle-ci reste peu approfondie.

Le manque de connaissances scientifiques entraîne souvent une mauvaise interprétation des productions des élèves (système digestif/système respiratoire ; attributs des insectes ; différences entre masse, masse volumique et densité par exemple).

Les parties se rattachant au domaine de Physique-Chimie et celui de Technologie ont été globalement réussies par les candidats. Les connaissances spécifiques du domaine des Sciences de la Vie et de la Terre apparaissent plus fragiles pour ce sujet (concept d'espèce, caractéristiques des insectes, fonctionnement des systèmes anatomiques, présence d'hémolymphe, métamorphose caractérisée par des transformations physiologiques pour les insectes par exemple).

Si les connaissances disciplinaires sont assez bien maîtrisées, le jury remarque une difficulté des candidats à proposer des exploitations pédagogiques cohérentes et ciblées sur l'objectif des questions posées. Les réponses restent souvent superficielles et montrent parfois un manque de réalisme sur les activités pouvant être proposées aux élèves en classe. Certaines mises en situation sont totalement irréalistes et impossibles.

La distinction entre objectif d'apprentissage et compétence à travailler est un point à clarifier par les candidats. Des supports d'activités sont souvent proposés par les candidats mais non accompagnés d'une démarche expliquant l'utilisation de ces supports avec les élèves.

Le jury a en particulier identifié un recours à la vidéo lors des activités proposées en classe sans y mettre de sens pédagogique, comme si la vidéo se suffisait à elle-même.

Une analyse globale des documents et une utilisation des informations des documents satisfaisantes.

L'utilisation des documents reste un point d'appui pour les candidats. Néanmoins, ceux-ci montrent globalement une difficulté à se détacher du document fourni, à ne pas en faire une simple description mais une réelle analyse (par exemple pour les questions concernant les productions des élèves que de nombreux candidats se contentent de décrire sans en faire une analyse).

Une compréhension de la démarche scientifique et de la démarche d'investigation peu apparente.

Il apparaît que les spécificités d'un dessin d'observation sont non connues par les candidats. D'autres part, les candidats ne font pas apparaître une formulation correcte des hypothèses dans leur démarche, ce qui conduit souvent à présenter ces hypothèses comme des affirmations qui ne peuvent s'intégrer dans une démarche scientifique.

Les caractéristiques de la démarche scientifique ne sont pas connues ou comprises. Les démarches sont au mieux présentées comme des procédures automatiques sans qu'en apparaisse le sens par rapport à la problématique traitée.

Le jury a noté que seul un candidat sur cinq était en mesure de présenter la différence entre une corrélation et une causalité et cet amalgame est préoccupant.

Analyse globale de la maîtrise de la langue dans la rédaction des candidats

Le jury a noté qu'un tiers des copies ne comporte que peu de fautes et présente une bonne qualité dans la rédaction des réponses proposées.

Néanmoins, les écarts entre les copies sont très importants. Un dixième des copies comportent un nombre de fautes d'orthographe important (jusqu'à une centaine), non compatible avec le métier de professeur des écoles. Il apparaît que les problèmes d'accord et de conjugaison sont récurrents dans la rédaction de nombreux candidats.

Une maîtrise fragile du lexique spécifique au domaine disciplinaire traité a souvent abouti à l'emploi d'un vocabulaire scientifique imprécis, voire erroné.

Les questions réflexives et analytiques mettent les candidats en difficulté. Pour eux, justifier les éléments de leur réponse est difficile.

Pour les questions comportant plusieurs éléments, il n'est pas rare qu'une partie de la question ait été omise. Ainsi, les réponses aux questions sont souvent incomplètes et parfois sont même hors-sujets.

En synthèse, le jury souhaite mettre en avant les points suivants pour aider les futurs candidats à se préparer à cette épreuve.

Les points d'appui des candidats pour ce sujet :

- L'analyse globale des documents et l'utilisation des informations des documents pour répondre aux questions

Les points de difficultés des candidats pour ce sujet :

- Une maîtrise fragile de lexique spécifique au vocabulaire scientifique.
- La connaissance de la démarche scientifique, dont en particulier la rédaction d'une hypothèse, les spécificités d'un dessin d'observation
- La différence entre corrélation et causalité.
- Les questions réflexives et analytiques, la justification des réponses.
- Les notions pédagogiques d'objectifs et de compétences.

Les conseils aux candidats pour préparer l'épreuve :

En amont de l'épreuve :

- Lire les programmes et les attendus de cycle.
- Avoir une maîtrise des contenus scientifiques pour pouvoir les enseigner au niveau indiqué.
- Revenir aux concepts et notions de bases, en particulier ceux qui définissent la « démarche scientifique ».
- Utiliser un vocabulaire précis et rigoureux.
- Savoir mettre en œuvre et rendre compte d'une démarche scientifique, d'une démarche d'investigation, d'une démarche expérimentale.
- Travailler la didactique des sciences et la pédagogie afin d'être en capacité de se projeter dans l'acte d'enseigner.
- Travailler la rédaction des réponses apportées pour les rendre claires, précises, structurées et argumentées. Il est recommandé de les construire autour de 3 parties : introduction, éléments de réponse et argumentation adaptés (pour rendre compte des capacités d'analyse), conclusion.
- Travailler l'exploitation des documents de manière à arriver à se détacher du document pour ne pas en faire une simple description mais une réelle analyse.

Lors de l'épreuve :

- Lire le sujet en entier et lire attentivement chacune des questions pour éviter les hors-sujets.
- Lire les questions dans leur intégralité avant de commencer à y répondre.
- Replacer les questions dans un contexte scolaire et une classe du niveau indiqué par le sujet (exemple d'une démarche d'investigation à conduire en classe).
- Ne pas chercher à apporter des éléments supplémentaires par rapport à la question posée : lire les consignes et se limiter à ce qui est demandé.
- Construire une réponse personnelle et argumenter en évitant toute paraphrase des documents fournis.
- Construire des réponses sous formes de tableaux ou de listes pour structurer les écrits lorsque cela est compatible avec la question posée.
- Porter une attention à la construction des schémas (titre, soin, couleur, légende...).
- Apporter une attention à la graphie et à la présentation de la copie.
- Relire obligatoirement sa copie pour limiter les erreurs d'orthographe et de grammaire qui sont prises en compte dans l'évaluation.

Épreuve d'application – HISTOIRE-GEOGRAPHIE-EMC

Description de l'épreuve :

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

Les candidats sont interrogés sur deux composantes parmi les trois enseignements suivants : Histoire, Géographie, Enseignement Moral et Civique. Ce choix est déterminé par la commission nationale.

Les candidats maîtrisent les notions, compétences, savoirs et attendus prescrits par ces programmes à un niveau tel qu'ils puissent enseigner, de manière réfléchie et efficace, au cycle 1 (Explorer le monde : le temps et l'espace), au cycle 2 (EMC et Questionner le monde : le temps et l'espace) et au cycle 3 (EMC, Histoire et géographie).

Si les candidats peuvent être interrogés sur les programmes des cycles 1, 2 et 3, des connaissances disciplinaires et didactiques d'un niveau de fin cycle 4 (classe de 3^e) est requis.

Organisation de l'épreuve et des corrections :

L'épreuve d'application d'histoire-géographie-EMC a été l'épreuve d'application la plus choisie par les candidats le jeudi 6 avril 2023. Les deux composantes interrogées à la session 2023 étaient la géographie (en majeure) et l'histoire (en mineure).

La double correction dématérialisée a été assurée par 11 binômes de correcteurs, composés de conseillers pédagogiques, de professeurs des écoles et de professeurs du second degré, de l'enseignement public et de l'enseignement privé. Deux professeurs d'histoire-géographie ont été chargés du suivi des corrections en ligne. Nous remercions vivement l'ensemble des professeurs et des conseillers pédagogiques mobilisés. Leur professionnalisme, leur souci constant de garantir l'égalité entre tous les candidats et leur efficacité ont permis aux corrections de se dérouler dans les meilleures conditions.

Le pilotage et l'harmonisation des corrections ont été conduits par une IEN du 1^{er} degré et un IA-IPR d'histoire-géographie.

Éléments statistiques :

Nombre de candidats	463
Moyenne (sur 20)	11,57
Médiane (sur 20)	11,50

	Barème	Moyenne
Composante géographie	13 points	7,6
Composante histoire	7 points	3,7

Nombre de candidats ayant bénéficié d'un bonus maîtrise de la langue (+0,5 ou +1 pt) : 269

Distribution des notes :

Note (sur 20)	[0-5]	[5,5-9,5]	[10-13,5]	[14-17,5]	[18-20]
Nombre de candidats	37	121	148	120	37
% des candidats	8%	26%	32%	26%	8%

Présentation du sujet :

Le sujet se composait de deux parties : une composante en géographie, notée sur 13 et une composante en histoire, notée sur 7.

Le dossier documentaire proposait trois types de documents : des **textes officiels ou extraits du programme** qui permettaient de contextualiser le sujet et en limiter le cadre ; des **documents à vocation scientifique** qui apportaient des éclairages sur des notions clé du programme ; des **documents pédagogiques** constitués d'extraits de manuels scolaires.

Remarques et pistes de correction sur la composante géographie (13 points) :

La composante géographie portait sur les déplacements au quotidien, en lien avec les notions d'habiter et du développement durable. Le jury a pu constater que les aspects pédagogiques du métier et les enjeux didactiques des disciplines étaient assez bien maîtrisés. Les notions en lien avec les programmes

ont été correctement identifiées. Une confusion perdure sur le lexique à employer pour décrire la séquence. Le jury rappelle que les compétences spécifiques à l'histoire-géographie au cycle 3 sont clairement énoncées dans le BO. Quant à l'objectif d'apprentissage, il découle de la problématique et détermine, en une phrase, ce que l'élève devra avoir appris à la fin de la séance.

Question 1 :

[Vous enseignez en classe de CM2. Vous préparez une séquence d'apprentissage portant sur le sous-thème « Se déplacer au quotidien en France ». En vous aidant de vos connaissances et du dossier documentaire, indiquez les objectifs et la structure de cette séquence :

- les notions à construire ;
- la ou les principales compétences autour desquelles organiser le travail des élèves ;
- le nombre et les titres des séances.]

Le corpus documentaire proposé permettait de construire une séquence sur l'un des « repères annuels de programmation » du programme de géographie du CM2 : « Se déplacer au quotidien en France ». Le **document 1** rappelait qu'il s'agit de l'un des chapitres du thème plus général intitulé « Se déplacer ». Ce document précisait également les « contenus d'enseignement » et les notions clé à enseigner : les différentes **mobilités** des habitants, les **modes et réseaux de transports** utilisés au quotidien, les **aménagement**s liés aux infrastructures de communication. Une place importante était faite aux nouvelles mobilités, qui s'inscrivent dans une politique de **développement durable**, destinées notamment à favoriser la lutte contre la pollution et faciliter l'accès aux **moyens de transport** de tous les **habitants**.

On attendait des candidats qu'ils associent chaque notion évoquée par un ou plusieurs documents. Les connaissances personnelles apportées pour éclairer certaines notions ont été valorisées. Les copies proposant un regroupement des documents par thématiques notionnelles ont été également valorisées.

Plusieurs compétences pouvaient être ciblées à partir du dossier documentaire : « comprendre un document », « pratiquer différents langages », « coopérer et mutualiser », etc. Il s'agissait ici de les mettre en lien avec des activités possibles.

Les titres de séances pouvaient prendre la forme de questions ou de phrases. L'objectif d'apprentissage devait être clairement lisible dans le titre. Les possibilités sont nombreuses pour construire une séquence et différentes logiques ont été acceptées, dès lors que les propositions se focalisaient sur les mobilités quotidiennes et que la séquence présentait une cohérence d'ensemble.

Question 2 :

[Détaillez l'une des séances de cette séquence, notamment :

- en précisant ce que vous souhaitez que les élèves apprennent ;
- en choisissant un ou deux documents du dossier documentaire et en présentant son ou leur exploitation pédagogique.]

« Détailler une séance » signifie que le jury doit pouvoir apprécier la logique de la conduite de classe dans le descriptif. Ce descriptif peut prendre la forme d'un déroulé chronologique avec un début, un milieu et une fin, qui précise les modalités de travail des élèves. Ici aussi, les possibilités sont nombreuses pour construire une séance de géographie et le jury acceptait différentes hypothèses, dès lors que la proposition se focalisait sur les mobilités quotidiennes, qu'elle était cohérente et réaliste. La séance devait également trouver sa place dans la séquence proposée de la question 1. Il s'agit pour les candidats non de faire preuve d'une longue expérience qu'ils n'ont pas, mais de témoigner de bon sens et de cohérence.

Le jury proposait les critères d'évaluation suivants :

- Au moins un objectif d'apprentissage qui peut être formulé sous la forme d'une problématique.
- Au moins une compétence visée, mise en lien avec ce que font les élèves.
- Les modalités pédagogiques de travail : comment travaillent les élèves.
- Les documents sont en lien avec les notions mobilisées dans la tâche.
- **Explicitation du choix du document** : ce qu'il apporte à l'élève, contextualisation avec la maturation de l'élève.
- L'organisation chronologique de la séance (ou processus de conduite de la classe), les différentes phases parmi les suivantes possibles (liste non-exhaustive) : entrée concrète,

passation de la consigne, travail des élèves et entrée dans la tâche, rôle du professeur, mise en commun, institutionnalisation, évaluation formative, etc.

Les copies prenant en compte la dimension de l'évaluation de manière pertinente, ou précisant les prérequis de la séance, ont été valorisées.

Pour la composante géographie, le jury a apprécié :

- Les candidats qui ont globalement fait l'effort de rédiger leurs réponses et de rendre leur copie claire et lisible.
- Une structuration de la séquence cohérente avec les programmes, les documents et la séance proposée.
- Les copies qui ont construit leur séance en précisant les rôles et tâches respectifs de l'enseignant(e) et des élèves (accroche, passation de la consigne, objectif d'apprentissage, compétences mobilisées, etc.), tout en s'appuyant sur les documents et en justifiant leur utilisation ou leur adaptation pour des élèves de CM2.
- Les candidats qui ont fait preuve d'inventivité. La géographie scolaire offre en effet un grand nombre de possibilités (sorties, recours au numérique, pédagogie de projet, etc...).
- Dans les meilleures copies, une prise en compte pertinente de la différenciation, qui se traduit par une proposition pédagogique concrète et étayée par un choix documentaire adapté.
- Les meilleures copies ont proposé une séquence et une séance argumentées, avec des choix explicites, qui permettraient d'apprécier une projection positive dans le métier (étapes de la séance, proposition de minutage, formulation des consignes aux élèves...).
- Les rares copies qui ont proposé dans la présentation de leur séance la manière dont serait menée une évaluation formative, en précisant les critères de réussite permettant de viser un niveau de maîtrise satisfaisant de la compétence mobilisée dans la tâche.
- Les prolongements en EMC, en arts ou en EPS, quand ils ont été explicités.

Le jury a déploré :

- **La faible exploitation des documents.** Dans les copies les plus fragiles, les candidats ont simplement décrit les documents, sans les mettre en relation et sans entrer dans l'analyse.
- Un nombre encore trop important **d'erreurs orthographiques et grammaticales.**
- Une **maîtrise scientifique** qui questionne, une grande majorité de candidats ne maîtrisant pas les notions d'habiter et de développement durable. Les habitants, leurs choix, leurs pratiques spatiales en lien avec leur environnement sont au cœur de ces notions centrales du programme de géographie en cycle 3.
- Les démarches propres à la géographie ne sont pas maîtrisées. Le jury rappelle sur ce point, qu'au cycle 3, la **démarche inductive** permet de structurer une séquence de géographie, à partir de l'étude de cas (sans introduction préalable) et de sa mise en perspective (à partir d'autres exemples, à d'autres échelles).
- Des tableaux de séquence évoquant des éléments lacunaires et en style télégraphique. Les réponses de ce type, qui n'apportent rien à la réflexion sur le sujet, ont systématiquement été sanctionnées. Ou des séquences peu lisibles, avec souvent une énumération de séances aux thématiques sans réel lien avec les documents du corpus.

Remarques et pistes de corrections sur la composante histoire (7 points) :

Concernant la composante histoire, le jury a fait le constat d'un soin important accordé par les candidats, malgré un nombre de points inférieur à la composante géographie.

Question 3

[Dans le cadre du traitement de « L'âge industriel en France », vous préparez une des séances du sujet d'étude « le travail à la mine, à l'atelier, à l'usine, au grand magasin ». Choisissez un ou deux documents – ou extrait(s) de document – du dossier documentaire, que vous utiliserez en classe durant cette séance. Indiquez et justifiez votre choix, puis détaillez l'exploitation pédagogique que vous en ferez.]

L'extrait de programme fourni dans le dossier documentaire permettait aux candidats d'inscrire le sujet d'étude « Le travail à la mine, à l'atelier, à l'usine, au grand magasin » dans le projet du thème 2 du programme d'histoire de CM2 : « L'âge industriel en France ».

La photographie du **document 10** montrait le travail féminin en atelier avant la Première Guerre mondiale. Les candidats ont dans l'ensemble bien mobilisé ce document source (promiscuité dans l'atelier, concentration sur la tâche, présence des contremaîtres homme et femme, machines à coudre). Le document restait accessible aux élèves. Pour être utilisé en classe le **document 11** devait toutefois être discuté dans la copie. Il convient de préciser que ce document 11 était un écrit scientifique et non une trace à étudier en tant que telle. Les **deux extraits de manuel du document 12** montraient des usines de la fin du XIX^e siècle et le questionnement proposé pouvait être « critiqué » par les candidats.

Notions abordées dans les documents :

- L'âge industriel
- L'essor de la mécanisation et de l'innovation technologique
- Production en série / à la chaîne
- Lieux de production (différenciation entre l'atelier doc 10 et l'usine doc 12)
- La condition ouvrière / le travail des femmes (question sociale)
- Pour cette exploitation pédagogique, les mêmes critères d'évaluation et les mêmes pistes de valorisation que pour la question 2 ont été utilisés. Le prolongement en EMC à partir du travail des enfants a pu être également valorisé dans les copies.

Le jury formule les recommandations suivantes pour l'ensemble du sujet :

De manière générale, on attend de futurs professeurs des écoles qu'ils puissent expliquer les démarches proposées et construire leurs réponses sous la forme de phrases lisibles, avec une graphie appliquée et facile à comprendre pour un correcteur. Le style télégraphique et les abréviations sont à proscrire. On attend également que les copies présentent de rares fautes d'orthographe et de grammaire. Un temps de relecture s'avère donc indispensable avant de rendre la copie.

Les candidats s'attacheront à clarifier les termes suivants afin d'éviter toute confusion en les employant dans leur copie : une séquence est un ensemble de séances ; les phases d'une séance s'articulent avec cohérence autour d'un objectif unique ; les compétences visées sont extraites des programmes.

Les candidats doivent veiller à utiliser les documents du corpus, qui ont tous vocation à prendre leur place dans la réflexion. Cette utilisation doit être justifiée, argumentée et organisée. Il ne s'agit pas en effet de proposer une simple description des documents sous la forme d'une liste, mais bien de les mettre en lien avec les choix réalisés dans la copie, qu'ils soient utilisés pour étayer une synthèse scientifique ou pour expliciter une tâche proposée aux élèves.

Dans leur préparation, les candidats optant pour l'histoire-géographie-EMC veilleront à bien comprendre et questionner les finalités de ces disciplines et enseignements, qui sont d'ailleurs précisées dans les programmes. De manière générale, les notions indiquées dans les programmes, surtout en géographie, sont insuffisamment maîtrisées par les candidats. S'il ne faut pas apprendre par cœur des dizaines de définitions, il s'agit surtout de s'entraîner au cours de l'année et réfléchir à la manière dont ces notions pourraient être abordées et étudiées en classe. Les candidats gagneront à actualiser leurs connaissances scientifiques et didactiques en géographie. La consultation de manuels scolaires, la fréquentation du site académique de l'histoire-géographie *Terre Ouverte* : https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_89748/fr/ressources-en-ligne ou l'usage d'un dictionnaire de géographie leur permettraient de combler les lacunes notionnelles soulignées par les correcteurs.

Enfin, si cette épreuve évalue d'abord la maîtrise des savoirs disciplinaires et leur didactique, elle est aussi un exercice d'écriture. Les candidats doivent ainsi garder à l'esprit que leur production doit être structurée, aérée, lisible pour les correcteurs, et qu'une introduction ciblant les enjeux généraux aide toujours à la compréhension. Le jury attend donc que les choix avancés par les candidats dans leurs copies soient justifiés et argumentés le plus possible.

Épreuve d'application – ARTS

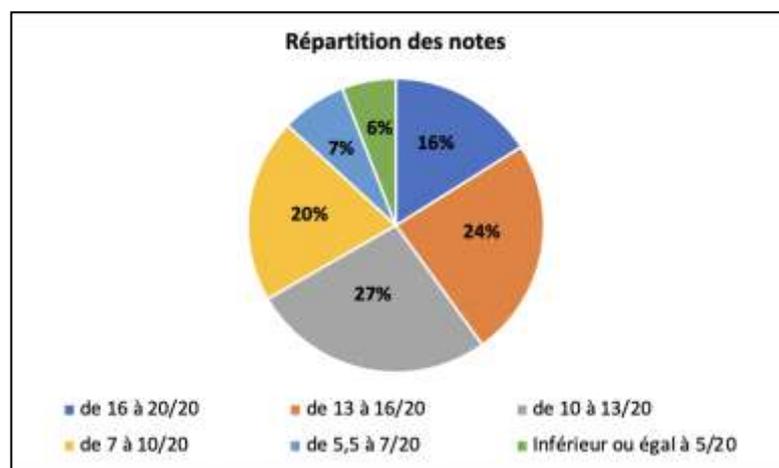
237 candidats soit 21,3% ont choisi l'épreuve d'application *Domaine ARTS* lors de cette session.

Pour rappel, en ce qui concerne le *Domaine ARTS*, au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements artistiques suivants : arts plastiques, éducation musicale et histoire des arts.

Les deux enseignements choisis pour cette session ont été : arts plastiques (niveau cycle 2) et histoire des arts (niveau cycle 3).

Moyenne globale des deux composantes : 11,51/20. Les notes s'échelonnent de 2 à 20/20
Moyenne globale pour la composante A (arts plastiques) : 6,09/10. Les notes s'échelonnent de 0,75 à 10/10
Moyenne globale pour la composante B (histoire des arts) : 5,34/10. Les notes s'échelonnent de 0 à 10/10

Répartition des notes pour les deux composantes A et B :



L'épreuve écrite d'application *Domaine ARTS* repose sur un corpus d'œuvres de référence, disponible sur le site *Eduscol*, rubrique *Devenir enseignant* dont voici l'adresse :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/programmes-des-concours-de-recrutement-de-professeurs-des-ecoles-1160>

Les candidats qui choisissent le *Domaine ARTS* doivent bien connaître ce programme et l'avoir travaillé pour réussir l'épreuve. À noter que pour les sujets d'arts plastiques et d'histoire des arts, des œuvres en-dehors du corpus peuvent enrichir les sujets.

Le sujet de cette session invitait les candidats pour chacune des deux composantes à faire une analyse critique des supports proposés d'un point de vue disciplinaire, didactique et pédagogique. Cela les engageait à identifier et analyser les éventuels points forts et de fragilité de chaque proposition et à développer des voies pour proposer des ajustements et des pistes d'amélioration.

Dans les deux cas, il était important de faire apparaître dans les copies :

- Le point d'appui dans les programmes, leur bonne compréhension, la manière dont ils sont utilisés pour penser et organiser une séance d'enseignement
- Les compétences visées et travaillées
- Les différentes étapes de processus relevant de la didactique

Pour chacune des composantes arts plastiques et histoire des arts, les documents constituant les dossiers documentaires étaient des points d'appui pour la réflexion et la construction du développement. Le candidat est libre de mobiliser tout ou partie du corpus dans sa rédaction.

Comme précisé dans le rapport de la session précédente, il n'est pas attendu du candidat la restitution d'un « modèle » unique de cours d'arts plastiques, d'éducation musicale ou d'histoire des arts, mais la mobilisation de compétences de professeurs des écoles au service d'une réflexion portant sur une pédagogie du sensible par le sensible.

La grille d'évaluation sur laquelle se sont appuyés les membres de jury a été la suivante :

S'approprier et problématiser le sujet au regard de l'entrée du programme proposée
S'approprier les termes du sujet (capacité à le présenter, à le contextualiser et le reformuler en lien avec l'entrée du programme ciblée)
Exploiter le corpus proposé pour servir la problématisation et l'argumentation
Énoncer les objectifs de travail en lien avec la consigne du sujet
Concevoir et/ou analyser une situation d'enseignement en mobilisant des savoirs didactiques
Situer et caractériser le projet d'enseignement induit par le sujet et son corpus documentaire
Placer la séance au sein d'une progressivité disciplinaire et transdisciplinaire
Se projeter dans la mise en œuvre d'activités concrètes et adaptées (anticiper les obstacles et étayages - connaissance du développement moteur de l'enfant...)
Connaître les modèles pédagogiques et les stratégies d'apprentissage
Mobiliser une culture personnelle pour construire l'argumentation
Mobiliser des connaissances liées au programme du concours et aux textes institutionnels
Témoigner d'une culture personnelle pertinente au regard de l'argumentation
Proposer des activités adaptées au contexte et au public concerné
Maîtriser l'écrit et sa mise en forme pour servir une démonstration
Structurer l'écrit pour servir la démonstration
Savoir justifier et argumenter ses choix
Mobiliser un vocabulaire spécifique et adapté

Le propos qui suit s'adosse au bilan remonté par les membres de jury qui ont évalué cette épreuve. Il précise, pour chacune des composantes, les qualités des compositions les mieux réussies et pointe les fragilités des autres. Il apporte également des recommandations et conseils utiles pour accompagner la préparation des futurs candidats.

Composante A : Arts plastiques niveau cycle 2

Rappel du sujet

Le sujet demandait aux candidats d'effectuer une analyse critique de la fiche de préparation jointe au corpus, en appuyant sa démonstration sur le point du programme relevant de « la représentation du monde », et notamment par l'usage du dessin dans toute sa diversité comme moyen d'expression.

Cette analyse consistait à rendre manifeste une bonne connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement des arts plastiques, ici au cycle 2, mais aussi à interroger l'opportunité des modalités de mise en œuvre d'une situation d'apprentissage qui doit se penser au sein d'une progressivité participant d'enjeux et compétences à consolider pour les cycles suivants, qui sans nécessairement les citer, peuvent se percevoir en filagramme.

Sans pour autant remettre en cause l'intégralité du projet pédagogique proposé, les candidats étaient ainsi invités à faire part de leurs éventuelles réserves concernant certains aspects de la fiche de préparation en termes de conception didactique, méthodologique ou logistique.

D'une façon globale, ont été appréciées les copies qui rendaient compte de façon équilibrée, mais surtout systématiquement étayée, les aspects à la fois efficaces et perfectibles de la situation d'apprentissage, c'est-à-dire en explicitant clairement les effets et conséquences possiblement produites par les ajustements proposés.

Ce qui ressort des copies les mieux réussies

- Leurs compositions étaient bien structurées et organisées, comprenant un propos introductif, l'analyse critique et une conclusion

Concernant le propos introductif

Les copies les plus opérantes ont souvent conduit « en préambule » une analyse succincte du point de programme donné et du corpus documentaire, contextualisant ainsi la séance proposée au sein d'une progression des apprentissages, et présentant les enjeux saillants de l'enseignement du programme au cycle 2. À cet égard les candidats pouvaient d'emblée s'interroger sur l'absence d'indications concernant le niveau de classe concernée ou son inscription dans un parcours annuel.

Concernant l'analyse critique

Celle-ci conduit à articuler évidemment un ensemble de questionnements et de « remédiations » éventuelles liés aux différents paramètres à envisager en amont de toute proposition pédagogique, à savoir : les prérequis nécessaires chez les élèves (sont-ils ici indiqués ?), l'explicitation précise des objectifs de travail et des compétences visés dans une démarche curriculaire ou spiralaire, l'anticipation sur la mise en œuvre matérielle des activités, l'aménagement de la classe en fonction de l'activité dédiée, les objectifs exacts de l'évaluation formative, la place du champ référentiel, ou encore « l'angle » de la verbalisation.

Sans viser l'exhaustivité, les copies les plus pertinentes ont porté attention sur chacun de ces points, dont on sait que les infimes modulations peuvent traduire une pluralité de finalités possibles, toutes justifiables lorsqu'elles restent au bénéfice des apprentissages. Il s'agit du regard professionnel

attendu pour cet exercice, dont l'acuité se mesure en partie à la capacité des candidats à spéculer sur les effets produits par la variation d'un simple détail dans la forme ou le fond du scénario pédagogique, sur le versant didactique autant que pédagogique. Pour exemple, certaines copies ont mené une

réflexion pertinente quant à l'impact de la terminologie employée dans les consignes. La formulation « à votre tour, dessinez un chat, comme vous en avez envie » (faisant suite à l'observation d'œuvres d'artistes représentant des chats) pouvant préfigurer un éventuel double écueil. À savoir le risque, pour les élèves, de devoir se considérer en adulte ou artiste « à leur tour », et auquel s'associe celui d'une modélisation intimidante pouvant entraver toute initiative véritable de « projet personnel ».

Précisons que ces analyses pertinentes n'ont pas récusé par principe le potentiel déclencheur de la monstration d'œuvres en début de séquence, le questionnement portant seulement sur son éventuelle contre productivité dans ce cas de figure. Il en va de même pour la formule « comme vous avez envie » au cœur de la consigne, dont la complète ouverture peut conduire les élèves à s'abandonner bien naturellement à tous les stéréotypes possibles, soit dans la tentative (souvent vaine) de reproduction du monde visible, soit dans la reproduction de motifs convenus de chats (par exemple ici Hello Kitty).

Insistons pour dire que dans le cadre de cette épreuve d'application, il s'avérait en tout cas essentiel de réfléchir aux conditions susceptibles de baliser toutes sortes de « fausse liberté » mimétique. Une fausse liberté consistant ici à laisser les élèves dessiner soit ce qu'ils savent faire déjà, soit ce qu'ils pensent qui « plaira », soit à tenter d'imiter ce qu'ils viennent de voir (d'autant plus que la fiche indique qu'à ce matériel s'ajoutent encore d'autres images de chats, réitérant le risque de modélisation).

Par ailleurs, le recours aux traditionnelles feuilles blanches, crayons de couleur/feutres, dans un cadrage temporel assez convenu, renforce l'impression de quelques ajustements profitables pour installer les conditions d'une réalisation plastique (même modeste) relevant d'une véritable démarche exploratoire, s'appuyant sur des initiatives singulières, c'est-à-dire dont les « solutions » sont comme inconnues en amont. Dans cette optique, la simple injonction « dessinez un chat » pouvait aussi prêter au débat, au profit peut-être de demandes de représentations plus affinées, soumises à des thématiques plus resserrées, « paradoxalement » susceptibles de générer un plus grand nombre de variables, de distorsions, d'exagérations expressives dans le registre de la figuration.

Ainsi, et sans contourner aucunement l'activité du dessin puisqu'il ne s'agit pas de reformuler un sujet dans le sujet, il en résulte que les copies les plus pertinentes ont mis en évidence la capacité des

candidats à formuler un éventail d'hypothèses d'ajustements susceptibles de générer des « écarts », conscients et expressifs, permettant aux élèves de dépasser la seule quête des stéréotypes. À cet effet nous insistons pour rappeler qu'il est donc nécessaire de s'interroger sur les incidences plus ou moins fécondes de chaque terme employé, sur la nature et la variété des matériaux graphiques mis à disposition, sur celle des supports, des formats, des gestes, et autres conditions liées au dispositif de présentation, au placement des travaux dans un lieu précis ou signifiant, etc.

Autant de variables qui sont d'ailleurs nécessaires pour conduire *in fine* une verbalisation formative, à la fois individuelle et collective, autour de réponses plastiques sincères qui préfigurent, dès le cycle 2, la tonalité des objectifs des « cours en proposition » qui seront conduits dans les cycles suivants. Cette phase de verbalisation, traversée de repérages cohérents et limpides, se devant de constituer à chaque fois une occasion particulière pour développer le langage, c'est-à-dire pour mettre en mots des démarches plus ou moins « conscientes », mais qui ne peuvent se réduire à l'expression d'un simple « comme vous avez envie ». En effet, si la discipline s'irrigue du plaisir à inventer des formes, des univers, des langages imaginaires, elle doit également aider chaque élève à devenir peu à peu commentateur et spectateur doté d'un discours et de parti-pris construits. Il en va de la place des arts plastiques dans la maîtrise du socle, et dans le repérage et la différenciation de chaque parcours, versant pédagogique qui semble quelque peu éludé dans la fiche présentée.

On comprend donc que dans cet exercice spéculatif n'était pas attendu des candidats la restitution d'un « modèle » unique de cours d'arts plastiques mais bien la mobilisation de compétences au service d'une réflexion portant sur une pédagogie développant simultanément chez l'élève l'investigation, la réflexion et le sensible.

Concernant la conclusion

Les copies les plus pertinentes ont terminé leur démonstration sur une courte synthèse des apprentissages effectués, les limites éventuelles, les prolongements et liens possibles avec d'autres domaines d'apprentissage, ouverture sur une possible séquence suivante ou questionnement suivant. Ajoutons par ailleurs qu'une maîtrise des compétences d'écriture, syntaxique et orthographique était attendue.

- Un écrit qui témoigne d'une connaissance des enjeux portés par la discipline par le rappel de notions issues de la didactique des arts plastiques.
- Une composition qui exploite tous les documents du corpus proposé.
- Une capacité à repérer les points opérants et les points perfectibles sans jugement.
- Une capacité à dégager les enjeux de la proposition portés par la demande.
- Une prise de recul sur le cycle abordé dans la séquence proposée.
- L'utilisation d'un vocabulaire spécifique aux arts plastiques.
- L'apport pour les élèves est envisagé à plusieurs échelles (cycle, école, scolarité).
- Le lien au PEAC démontre une connaissance véritable des enjeux portés par les parcours.
- La partition du travail est pensée et différencie la part élève de la part du professeur.
- L'articulation avec d'autres champs disciplinaires est envisagée.
- Une attention portée à proposer aux élèves le cadre propice à l'émergence d'une expérimentation à visée artistique.

Ce qui ressort des copies les moins réussies

- Un écrit peu structuré qui ne s'appuie pas sur une méthodologie éprouvée.
- Une prise en compte partielle et superficielle des documents du corpus proposé.
- Un écrit qui trahit une connaissance peu actualisée de la didactique de la discipline.
- Un propos qui ne s'appuie pas sur un vocabulaire spécifique.
- Une composition qui ne reste qu'au niveau de la critique sans formuler de propositions.
- Une composition qui ne met en évidence que les aspects contestables de la fiche proposée.

Composante B : Histoire des arts niveau cycle 3

Rappel du sujet

En tirant parti des éléments fournis dans le dossier joint, vous effectuerez **une analyse critique du support de séance** proposé dans le document n°1.

Vous vous appuyerez sur les points de programme suivant :

- **Identifier** : donner un avis argumenté sur ce que représente ou exprime une œuvre d'art.
- **Analyser** : dégager d'une œuvre d'art, par l'observation ou l'écoute, ses principales caractéristiques techniques et formelles.
- **Situer** : relier des caractéristiques d'une œuvre d'art à des usages ainsi qu'au contexte historique et culturel de sa création.

Votre analyse permettra d'éclairer le jury sur votre connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement de l'histoire des arts au cycle 3.

Corpus associé

Document n° 1 (support de séance avec une photo) - Œuvre de référence au programme du CRPE 2023

Support de séance à partir de l'œuvre de Maurice-Jean Berger dit Maurice BÉJART (1927-2007), Boléro, créée en 1959 à Bruxelles au Théâtre de La Monnaie, musique de Maurice Ravel (1875-1937), Le boléro, 1928.

Document n° 2 (extrait d'une revue)

AZÉMAR Rémi, DE LA FOREST Valérie, PÉNANCIER Marie-Ève. L'Histoire des Arts : Le rêve pour apprendre. Tréma, 43 | 2015, 92 - 100 (extrait).

Document n° 3 (extrait d'un texte officiel)

Rappel du programme d'histoire des arts, enseignement du cycle de consolidation (cycle 3) BOEN n°31 du 30 juillet 2020 (extraits).



Tu dois :

- 1. Boléro, de Maurice Ravel (extrait)
- 2. Boléro, de Maurice Ravel, chorégraphié par Maurice Béjart avec Nicolas Le Riche (extrait)

Tu dois répondre aux questions :

1. Quelle impression te laisse l'œuvre ?
2. Qui l'a réalisée ?
3. On appelle cette œuvre « Boléro ». À ton avis, pourquoi ?
4. Que représente la chorégraphie ? À ton avis, pourquoi ?
5. Décris les danseurs. Que font-ils ? Comment occupent-ils l'espace ?
6. Pourquoi le plateau est-il rouge ?

Tu dois chercher sur Internet des documents sur :

1. Maurice Ravel
2. Maurice Béjart

Les candidats étaient invités à réaliser une analyse critique d'un support de séance en histoire des arts destiné à des élèves de cycle 3 en tirant parti des éléments proposés dans le dossier documentaire et en ciblant les champs de compétences du programme : identifier, analyser et situer.

Le sujet demandait aux candidats de s'interroger sur diverses démarches d'acquisition de compétences et de constructions de connaissances autour d'une œuvre chorégraphique :

- à partir d'une approche sensible par le questionnement des émotions qu'elle peut susciter
- à partir d'une approche analytique par la mobilisation ou la recherche de connaissances

Le document n°1 permettait de mobiliser les connaissances pédagogiques et didactiques des candidats pour repérer les éléments caractéristiques du support proposé (travail proposé aux élèves, guidé par une série de questions à partir d'un extrait sonore et d'un extrait vidéo).

Les documents n°2 et 3 donnaient des arguments pour orienter leur réflexion autour d'une approche sensible de l'œuvre d'art.

L'analyse du support de séance pouvait se concevoir selon des approches diverses. Dans tous les cas, il était attendu une réponse organisée et structurée avec une introduction, un développement et une conclusion. L'ensemble de la réflexion devait répondre à la plupart des attendus suivant :

- Les finalités de l'histoire des arts sont-elles comprises ?
- Les points de programme liés au sujet sont-ils mentionnés ?
- L'analyse proposée montre-t-elle une réflexion sur l'approche des œuvres en histoire des arts : définition des objectifs, contextualisation du support d'activités, place de l'approche sensible et de la pratique artistique, conditions de la construction d'une réflexion, prise en compte du collectif, gestion du rapport à la connaissance, etc.
- L'analyse du support d'activité est-elle assortie d'autres propositions ?

Pour traiter le sujet, il était nécessaire d'avoir une bonne connaissance de l'œuvre de référence au programme et des liens qu'entretiennent la musique et la chorégraphie. Le sujet était en relation direct avec l'enseignement d'éducation musicale. Rappelons que l'histoire des arts est un enseignement pluridisciplinaire et transversal qui contribue à créer du lien entre les enseignements. Le professeur des écoles exerce sa polyvalence pour trouver les cadres et les moments les plus propres à la construction de cet enseignement et de ses objectifs.

Quelques mots sur l'œuvre de référence

Éléments qui se dégagent de l'oeuvre *Boléro* de Maurice Béjart (non exhaustif)

- La chorégraphie prend appui sur la musique de Maurice Ravel d'où la nécessité d'avoir des connaissances sur l'œuvre musicale. Le compositeur avait posé l'action dans une taverne andalouse où une gitane dansait pour enivrer les hommes.
- La version ballet dansé dure 16 minutes. C'est une performance physique pour les danseurs.
- Le rôle central est confié à un homme (cf. photo jointe au sujet). Il danse sur un podium surélevé avec un cercle rouge.
- Le rapport danse/musique est à souligner :
 - ✓ Le corps et les gestes : ventre, les jambes du danseur battent la mesure, le tempo. Ses bras, ses poignets sont en lien avec les thèmes et l'entrée de chaque instrument.
 - ✓ Variation chorégraphique - virtuosité.
 - ✓ La chorégraphie évolue avec la musique : d'abord le danseur est seul puis il est rejoint progressivement par d'autres danseurs hommes (parallèle avec l'accumulation des instruments et l'évolution des nuances). Les danseurs dansent jusqu'à épuisement...
- La notion de rite avec la ronde
- Le travail du corps : musculature des danseurs proches des sculptures gréco-romaines
- ...

Vocabulaire spécifique : chorégraphie, ballet, opéra, danseur étoile/figurants

Éléments qu'il était utile de connaître sur *Le Boléro* de Maurice Ravel

- Maurice Ravel compose le *Boléro* à la demande d'Ida Rubinstein, danseuse et actrice russe, amie et mécène du compositeur. Elle souhaitait une musique de ballet à caractère espagnol.
- La version pour orchestre est en un seul mouvement. C'est une musique lancinante, qui se répète sur un rythme de boléro, danse traditionnelle andalouse à trois temps.
- Formation instrumentale : un orchestre symphonique avec des entrées progressives d'instruments (flûte - clarinette - basson - hautbois d'amour, trompette sourdine, saxophone...). Les modes de jeux sont variés (par ex : pizzicati aux cordes frottées...).
- Il y a deux mélodies facilement reconnaissables qui se répètent régulièrement (un thème principal et un contre-thème).
- Le rythme de « boléro » est joué à la caisse claire tout au long de la pièce (ostinato répété 169 fois). Une ritournelle rythmique sépare chaque entrée instrumentale.
- Forme : introduction / thème 1 flûte traversière / thème 1 repris clarinette / thème 2 basson / thème 2 hautbois d'amour / thème 1...
- Il y a un grand crescendo orchestral régulier jusqu'à la fin et une accumulation d'instruments progressifs.
- Une modulation, juste avant la conclusion, marque l'apothéose finale
- Une des œuvres les plus populaires

Vocabulaire spécifique : orchestre symphonique, timbres, famille d'instruments, ostinato, nuances dont crescendo, mode de jeux, accumulation, compositeur...

Analyse critique

Ce qui est à valoriser

- Les symboles utilisés sur la fiche (écouter – voir) pour guider les élèves.
- Le travail proposé à partir de tablettes sur lesquelles les ressources sont téléchargées (lire, regarder, écouter). Cela permet aux élèves de découvrir les deux supports audio et visuel à leur rythme et de travailler en autonomie
- L'invitation à comparer *le Boléro* dans deux champs artistiques : danse et musique. Cela permet de faire du lien avec l'enseignement d'éducation musicale
- La sollicitation à exprimer un ressenti face à l'œuvre
- La mobilisation de connaissances culturelles (recherche documentaire à réaliser)
- Une séance guidée en trois temps en lien avec les entrées du programme : identifier – analyser - situer
- ...

Ce qui questionne et serait à revoir

- Les objectifs de travail et les compétences visées (avec des termes adaptés à l'âge des élèves) ne sont pas mentionnés
- La place de cette séance au sein d'une séquence n'est pas précisée
- La fiche ne donne pas d'indications sur l'organisation envisagée pour réaliser le travail avec les tablettes :
 - ✓ Travail individuel ou en groupe ?
 - ✓ Rôle de l'enseignant ?
 - ✓ Utilisation de la tablette avec casque audio ?
 - ✓ Temps imparti à l'écoute et au visionnage ? Compte tenu de la durée des deux œuvres, il est important de veiller à un temps d'écoute suffisant et adapté à l'âge des élèves. À noter qu'il n'est pas précisé le niveau de classe du cycle 3.
- Les réponses aux questions sont-elles attendues à l'écrit ou à l'oral ?
- Où sont-elles récoltées ?
- Comment le retour des impressions ressenties sur l'œuvre sera-t-il partagé ? Sur ce point, on peut se questionner sur la place du collectif et de la dimension sensible partagée dans la confrontation à l'œuvre artistique. Les élèves auront-ils la possibilité de partager et d'argumenter leurs réponses entre pairs ?
- Les questions 3, 4, 5 et 6 ne sont pas simples pour des élèves de cycle 3 et mériteraient d'être reformulées et accompagnées. Un travail préparatoire, approfondi et progressif sur plusieurs séances, serait nécessaire en s'appuyant sur la pratique artistique (pratiquer – expérimenter – imaginer – éprouver - s'approprier ...) et en associant d'autres disciplines telles que l'éducation musicale, l'éducation physique et sportive et l'histoire/géographie. Cela permettrait aux élèves d'appréhender l'œuvre et de mesurer les liens danse/musique.
- L'approche de type documentaire proposée est trop vaste. Il aurait été nécessaire de guider les élèves et de leur conseiller des sites référencés ainsi qu'une fiche d'accompagnement qui cible certains éléments.
- ...

En ce qui concerne les copies les mieux réussies

- Une composition bien structurée et organisée comprenant un propos introductif, l'analyse critique et une conclusion :
 - ✓ *Une introduction qui rappelle les enjeux de l'enseignement d'histoire des arts et présente les documents du corpus*
 - ✓ *Un plan clair et respecté*
 - ✓ *Un développement organisé et structuré qui s'appuie sur une analyse méthodique*
 - ✓ *Une conclusion qui s'attache à proposer une ouverture et à replacer la fiche support au sein d'une séquence*
- Une capacité à analyser et mettre en perspective les documents du corpus proposé.
- Des connaissances avérées sur l'œuvre au programme (aux niveaux de la chorégraphie et de la musique).
- Une réflexion pertinente axée sur l'approche sensible de l'œuvre d'art qui atteste des capacités à mobiliser des connaissances didactiques et pédagogiques.

- Des ajustement et points d'amélioration concrets, réalistes et bien argumentés.
- Une bonne connaissance de la démarche artistique et du développement de l'enfant au cycle 3.
- De nombreuses pistes d'ouverture avec de la pratique artistique, des croisements avec d'autres enseignements qui montrent l'intérêt de l'interdisciplinarité et la polyvalence du professeur des écoles.
- Des prolongements possibles dans le cadre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle.
- Une bonne maîtrise de la langue française (syntaxe – orthographe).
- Une présentation de la copie aérée et une graphie soignée.

En ce qui concerne les copies les moins réussies

- Des copies qui attestent d'une mauvaise gestion du temps (analyse peu approfondie, propos succinct, partie non traitée).
- Un non-respect de la consigne du sujet avec une confusion entre « analyse critique » et « conception de séance/séquence ».
- Un manque d'approfondissement dans l'analyse réalisée.
- Un corpus documentaire mal exploité.
- Un manque de connaissances sur l'œuvre de référence au programme.
- Un manque de références culturelles et de vocabulaire spécifique.
- Des difficultés à proposer des pistes d'amélioration et à faire des liens cohérents avec d'autres enseignements.
- Une qualité rédactionnelle insuffisante.
- Un nombre conséquent de fautes d'orthographe (lexique, accords des groupes nominaux, des participes passés, conjugaison) ou syntaxiques ainsi que de nombreux oublis ou erreurs d'accents.
- Certaines copies présentent une maîtrise du français si faible que le propos en devient inintelligible, ce qui n'est pas recevable à ce niveau de certification et pour le métier ambitionné.

Conseils du jury pour bien se préparer à cette épreuve

- Avoir une bonne connaissance des textes officiels sur les enseignements artistiques et l'Éducation Artistique et Culturelle.
- Bien connaître les programmes de référence de l'épreuve pour les arts plastiques, l'éducation musicale et l'histoire des arts.
- Lire avec attention les rapports de jurys afin de mesurer les attendus et les exigences de l'épreuve.
- Analyser des exemples de sujets aussi bien pour concevoir ou analyser une séquence/séance d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3).
- Prendre le temps de lire très attentivement la consigne du sujet et d'analyser l'ensemble du corpus proposé.
- S'entraîner à l'épreuve dans les conditions horaires imparties en intégrant un temps de relecture de la copie.
- S'appuyer sur les ressources nationales d'accompagnement pour nourrir sa réflexion didactique et pédagogique.
- Échanger avec des professeurs des écoles qui enseignent dans les trois cycles ainsi qu'avec les conseillers pédagogiques du 1er degré en charge des enseignements artistiques.
- Observer des situations d'apprentissage et activités en classe menées dans le cadre des enseignements artistiques afin de pouvoir réinvestir dans le cadre de l'épreuve des éléments concrets en phase avec la réalité du terrain.
- Enrichir sa culture générale et artistique et fréquenter des lieux culturels.
- Consulter régulièrement les portails et sites institutionnels qui apportent de nombreuses ressources et points d'actualité.

Epreuves d'admission

Oral 1

Epreuve de leçon

Quelques rappels sur l'épreuve

- Durée de préparation : 2 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour le reste du temps alloué à cette partie.

- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour le reste du temps alloué à cette partie.

L'épreuve porte successivement sur les deux disciplines dans l'ordre choisi par le candidat. Elle vise à évaluer la maîtrise disciplinaire et les compétences pédagogiques du candidat qui doit concevoir et animer une séance d'enseignement à l'école primaire dans chaque matière.

Le candidat dispose d'un dossier fourni par le jury comportant trois à quatre documents variés tels que des supports pédagogiques, des extraits de manuels scolaires, des traces écrites d'élèves et des extraits de programmes pour construire le déroulement de ces séances d'enseignement. Ces documents sont à disposition mais le candidat n'a pas obligation de les utiliser.

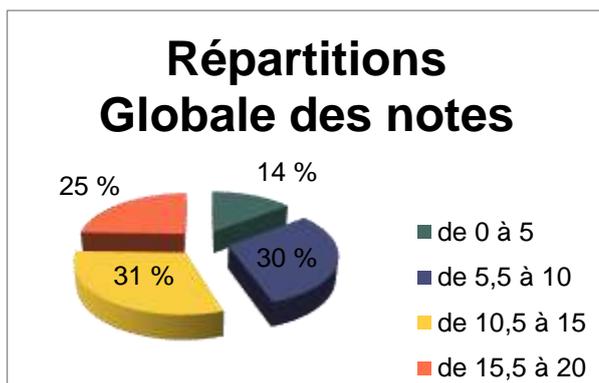
Généralités

1) Éléments statistiques

Le nombre de candidats admissibles est de 606 pour le concours externe public pour 593 présents, 46 pour le concours externe privé et 58 pour le 3^e concours public, tous présents.

Le niveau de la prestation des candidats est proche en mathématiques et en français avec un léger avantage pour le français. Les notes obtenues par les candidats ne varient pas de manière significative en fonction du cycle ciblé dans le sujet.

7,4% des candidats obtiennent la note maximale et 3,7% une note de zéro et 14,5% une note inférieure ou égale à 5 pour une moyenne générale des candidats de 11,02.



Les sujets concernent tous les cycles d'apprentissage, avec à chaque fois un cycle différent pour les mathématiques et le français.

L'attribution de la note éliminatoire lors des oraux indique que le candidat n'a pas été considéré comme apte, à ce stade, à assumer la responsabilité d'être enseignant. À la suite d'échanges avec le candidat, le jury s'est interrogé sur ses connaissances didactiques et pédagogiques, qui étaient en deçà du minimum attendu pour un futur stagiaire. Dans quelques cas rares, une attitude inadaptée envers le jury ou l'utilisation d'un registre de langue inapproprié ont également entraîné cette note éliminatoire. S'agissant d'un concours et non d'un examen, la note "zéro" ne doit pas être interprétée comme une absence totale de connaissances, mais plutôt comme un signal fort indiquant la nécessité de remettre profondément en question les connaissances, compétences ou attitudes du candidat qui présentent à ce stade des éléments réhibitoires.

Les commissions ont relevé des performances exceptionnelles de la part de certains candidats, qui ont démontré une réelle aptitude à se projeter dans la classe, à anticiper les réactions des élèves face aux consignes, aux situations et aux supports proposés, ainsi qu'à adapter leurs pratiques pédagogiques en s'appuyant sur une réflexion didactique et pédagogique de haute qualité.

1) Posture

Il est attendu des candidats une posture en adéquation avec le métier d'enseignant. La qualité de leur présentation et de leur interaction avec le jury est donc importante. Une expression précise sur le plan lexical et syntaxique est nécessaire et valorisée. Les questions posées par le jury sont des occasions de confirmer ou de remettre en question les choix effectués. La capacité à remettre en question ces choix pour faire évoluer le scénario de la séance proposée est particulièrement appréciée, contrairement à certaines postures de candidats peu enclins à modifier leurs choix initiaux.

2) Exposé et entretien

Constats

Le temps alloué à la présentation des séances est généralement bien exploité par les candidats, avec des exposés structurés et organisés.

Le jury a apprécié la capacité des candidats à intégrer la séance dans une stratégie plus globale de construction des apprentissages.

Une conclusion marquant la fin de l'exposé et proposant des pistes de prolongement a été également appréciée.

Cependant, une proportion assez importante de candidats n'a pas compris les enjeux du sujet proposé malgré les objectifs pédagogiques et les compétences visées clairement spécifiés.

Le jury note de fréquentes approximations dans le vocabulaire utilisé par les candidats, notamment en ce qui concerne les spécificités disciplinaires et les termes didactiques. Un travail rigoureux sur ce point pourrait compléter la formation des futurs candidats.

Bien que la grande majorité des candidats soit à l'écoute des questions posées par le jury, les réponses sont parfois trop générales. Le jury apprécie qu'elles soient étayées par des exemples bien choisis.

Conseils du jury à l'attention des futurs candidats

Les membres du jury portent une attention particulière à la construction de l'exposé, à l'annonce et au respect du plan. Ils apprécient que l'exposé soit introduit et conclu par un propos marquant sa fin et proposant des pistes de prolongement. Sa durée doit être d'au moins 10 minutes. Les candidats sont invités à se détacher de leurs notes pendant leur présentation pour démontrer une aisance à l'oral compatible avec le métier d'enseignant.

Le candidat est invité à se saisir des documents proposés dans le dossier et montrer en quoi ils sont une aide pour la construction de la séance. Il peut également ne pas utiliser tous les documents ou faire appel à des documents externes qu'il connaît (documents officiels, ressources institutionnelles, manuels didactiques, etc.). Dans tous les cas, le jury valorise l'explicitation des motifs qui éclairent les choix effectués. L'exploitation des documents ne doit pas se limiter à une citation ou une description mais plutôt à une analyse en lien avec la construction de la séance.

Il est rappelé que la présentation de la séance doit être un exposé argumenté et non une simulation d'une situation de classe.

La capacité du candidat à intégrer la séance dans une stratégie plus globale de construction des apprentissages révèle sa capacité à construire les enseignements sur le long terme. Cela peut, par exemple, se traduire par l'intégration de la séance dans une séquence, l'articulation avec des dispositifs type APC, la continuité amont et aval de l'apprentissage visé (continuum didactique), l'intégration de stratégies de différenciation pédagogique (non limitées aux seuls élèves en difficulté), l'interdisciplinarité, l'utilisation du numérique, une intégration des rôles et places de l'enseignant dans les différentes phases de la séance, une identification des principaux obstacles à l'apprentissage et l'analyse des erreurs en vue de leur exploitation, l'explicitation de critères d'évaluation (« au fil de l'eau » ou ponctuelle)...

De manière générale, une séance est structurée et organisée en différentes phases. Outre la description factuelle de chacune d'elles, le candidat doit présenter les enjeux en les articulant avec les objectifs d'apprentissage visés. Il doit être en mesure de présenter la consigne si elle est demandée, de choisir d'explicitier ou non les critères de réalisation, les critères de réussite, d'envisager les modalités de validation, d'évaluation et de porter un regard réflexif sur les productions des élèves en les analysant.

Il est également essentiel de distinguer séance d'enseignement et apprentissage des élèves. Si l'objectif

est généralement énoncé, les compétences ciblées pour les apprentissages ne le sont pas forcément. Le candidat doit investir à la fois les tâches des élèves et les gestes professionnels du professeur des écoles à sa présentation de séance. Il est conseillé aux candidats de maîtriser les notions ou concepts présentés et le vocabulaire lié.

Une bonne compréhension des enjeux didactiques nécessite des connaissances pédagogiques solides et la capacité à les mobiliser à partir d'un niveau de classe et d'un objectif d'apprentissage définis. Le candidat doit démontrer sa maîtrise des connaissances théoriques disciplinaires dans la séance présentée et intégrer les aspects pédagogiques et didactiques. Dans cette optique, il est important de renforcer les connaissances disciplinaires, didactiques et les attendus des programmes.

Pendant l'entretien, en plus de la capacité du candidat à justifier ses choix et à répondre précisément aux questions posées, le jury valorise les postures et attitudes bienveillantes envers les élèves. Valoriser les réussites, même partielles, avant de se concentrer sur les erreurs identifiées et leur donner la place naturelle qu'elles occupent dans le processus d'apprentissage sont des attentes liées à la profession d'enseignant

Si la grande majorité des candidats est à l'écoute des questions posées par le jury, les réponses sont parfois trop générales. Des exemples bien choisis permettent une meilleure compréhension des réponses du candidat.

MATHEMATIQUES

1) Réussites :

Le triptyque manipuler/ verbaliser/ abstraire est plutôt bien connu.

La place du jeu dans les apprentissages mathématiques est intéressante.

Les différentes phases d'une séquence et le lien avec les domaines du socle sont plutôt bien connus.

Les candidats alternent les modalités de travail et envisagent la différenciation.

2) Difficultés :

Les connaissances didactiques sont fragiles, particulièrement en résolution de problèmes. Les procédures de base en maternelle ne sont par exemple pas suffisamment connues (Correspondance terme à terme, subitizing, comptage, dénombrement...)

La compréhension des notions sous-jacentes au sujet est insuffisante (Différences poids / masse ; grandeurs / mesures ; énumération / dénombrement ; nombre-outil / nombre objet d'enseignement). De même les bases de la construction du nombre à la maternelle ne sont souvent pas connues.

La progressivité des apprentissages à travers les cycles qui permet d'inscrire la notion dans un parcours d'apprentissage n'est pas assez connue.

Les candidats sont plutôt en difficulté dans la conception des situations d'apprentissage qui ne sont pas toujours ancrées dans le réel.

Le lien entre objectif d'apprentissage et trace écrite lors de l'institutionnalisation reste flou.

La connaissance des capacités en mathématiques des élèves, de leurs stratégies de réalisation de la tâche proposée et des obstacles qu'ils vont rencontrer est insuffisante. Le candidat ne se demande pas toujours si ce qu'il propose est réalisable en classe (comme distribuer 185 billes à partager).

La place du langage en mathématiques n'est pas assez envisagée comme vecteur et objet d'apprentissage. De même, le lien entre motricité et notion mathématiques, la transversalité avec les sciences, la place de la calculatrice ou des outils numériques sont rarement abordés.

3) Vigilances, conseils à l'attention des candidats :

Savoir expliciter les notions mathématiques sous-jacentes au sujet.

Donner du sens à la notion à acquérir.

Se référer aux guides institutionnels.

Revoir la notion de manipulation (passive et active).

Inscrire la séance dans une séquence et présenter rapidement les phases de la séquence.

Etre capable de faire référence à l'itération de l'unité pour la construction du nombre.

Les introductions « standardisées » sur l'importance des mathématiques dans la vie n'apportent pas de plus-value à l'exposé.

1) Réussites :

Bonne connaissance du schéma narratif en littérature, propositions d'activités pertinentes.
Capacité à inscrire la séance dans une séquence plus large et à présenter rapidement chaque séance de la séquence.
Connaissance des différentes phases de la séquence et de leur lien avec les domaines du socle.
Alternance des modalités de travail et prise en compte de la différenciation pédagogique.

2) Difficultés :

Une connaissance fragile du développement de l'enfant
Des connaissances didactiques lacunaires, une maîtrise aléatoire des contenus disciplinaires : stratégies de compréhension en lecture, connaissances grammaticales...

3) Vigilances, conseils à l'attention des candidats :

Renforcer les connaissances sur les autres cycles afin de situer la notion dans un parcours d'apprentissage complet et d'envisager des transpositions de séances dans les autres cycles.

Pour le cycle 1, développer une connaissance plus précise des rythmes d'apprentissage des élèves et approfondir l'enseignement du langage oral : vocabulaire, syntaxe...

S'assurer de bien s'approprier les documents fournis et de les intégrer de manière pertinente dans la séance. Éviter de décrire ou paraphraser longuement les documents et structurer l'exposé de présentation.

Éviter une place trop prédominante du travail de groupe et veiller à équilibrer les différentes modalités de travail.

Énoncer les difficultés, les obstacles que les élèves pourraient rencontrer. Réaliser les exercices élèves proposés dans le corpus pour mieux cerner les difficultés auxquelles les élèves pourraient être confrontés.

Être attentif à la description de sa posture d'enseignant en utilisant des termes précis et significatifs.

Se projeter dans la classe et présenter des séances réalisables avec les élèves. Ancrer les séances dans la réalité en proposant des activités concrètes et en faisant des liens avec la vie quotidienne des élèves.

Être en capacité d'illustrer ses propos par des exemples concrets.

Consolider ses connaissances grammaticales et la didactique de l'apprentissage de la lecture en se référant aux programmes et aux guides Éduscol.

Accorder une place à l'écrit dans les séances et inclure des activités qui favorisent la lecture et la compréhension.

Envisager les pistes d'évaluation dès la phase de préparation.

S'engager davantage dans l'activité cognitive des élèves. Construire des séances donnant une place centrale à l'activité réelle de l'élève et à la construction de ses compétences individuelles en dépassant les simples échanges collectifs.

Construire des séances en étant vigilant à la place de la verbalisation par les élèves et à la trace écrite.

Oral 2

EPS et entretien

Modalités de l'épreuve : Arrêté du 25 janvier 2021

La première partie (trente minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant. Le candidat dispose de trente minutes de préparation. A partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury. Cet exposé ne saurait excéder quinze minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie. Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

La seconde partie (trente-cinq minutes) porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximums, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant dix minutes. La suite de l'échange, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.);
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences. Le candidat admissible transmet préalablement une fiche de candidature selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture, établie sur le modèle figurant à l'annexe IV.

Durée totale de l'épreuve : une heure et cinq minutes. Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

SESSION 2023

689 candidats sur les 710 admissibles ont concouru (585 sur 606 pour le concours externe, 58 sur 58 pour la 3^e voie et 46 sur 46 pour le privé).

Soit 21 candidats absents pour le concours externe

Les candidats du concours privé ont été interrogés dans la continuité de la session du public. 24 sujets ont été fournis pour l'EPS au format numérique (lien envoyé aux membres du jury et tablettes à disposition si besoin)

Les fiches des candidats ont été téléchargées au début de l'épreuve de l'oral 2.

Le concours reste encore fortement féminisé : 85,8 % de femmes et 14,2% d'hommes admissibles.

Chaque commission est composée de deux membres : IEN ou personnel administratif et maître formateur ou conseiller pédagogique pour le concours public, IEN et chef d'établissement ou professeur des écoles pour le concours privé.

1^e PARTIE : EPS

Les sujets ont été répartis de manière équilibrée entre les cycles d'enseignement et les niveaux de classe de l'école primaire, ils portaient sur quatre domaines d'activités physiques et sportives :

- Activités athlétiques
- Jeux et sports collectifs
- Danses
- Natation

Chaque sujet précise le cycle d'enseignement, le niveau de classe, l'objectif d'acquisition (maternelle) ou l'attendu de fin de cycle (élémentaire) ; il fait état d'un constat décrivant une situation d'enseignement au cours de laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages.

Une activité physique et sportive est identifiée, mais cela n'interdit pas au candidat de choisir de traiter la problématique en s'appuyant sur une autre activité physique. Dans les faits, les candidats ont choisi l'activité identifiée par le sujet sauf lorsque le constat ne la définissait pas avec précision (exemple : problématique liée aux passes en jeux collectifs sans définition de l'activité).

Il y avait 3 sujets différents par jour.

Constats généraux

Les annexes fournies avec le sujet (éléments des programmes du cycle d'enseignement concerné par le sujet, note de service du 28 février 2022 pour la natation) ne servent pas suffisamment d'appui aux candidats pour gagner en pertinence pour la partie initiale de l'exposé, le plus souvent dédiée à la définition du contexte de la problématique.

L'attitude bienveillante des jurys n'a pas empêché de relever des lacunes. Un nombre significatif d'exposés a été peu structuré, les candidats dans ce cas de figure n'ont pas respecté un plan même lorsqu'il était annoncé. En lien avec ce constat, la gestion du temps de l'exposé a été souvent lacunaire (environ 7 à 8 minutes sur les 15 minutes prévues (relevé par les jurys de façon récurrente)). Cette difficulté semble en relation avec la gestion problématique du temps de préparation de l'épreuve : les candidats ne parviennent pas à présenter une ou plusieurs situations d'apprentissages et dans le même temps à organiser leur propos de façon progressive et cohérente. Il s'ensuit alors pour le jury une difficulté à suivre le fil logique des solutions proposées. Les définitions des tâches d'apprentissage demeurent par conséquent souvent superficielles, elles ont été ressenties comme formatées et inadaptées à la problématique induite par le sujet.

Le jury a constaté une connaissance générale des activités physiques et sportives très précaire, plus particulièrement en natation et en danse. Ce constat est décevant au regard de l'analyse des annexes fournies, mais surtout de la priorité nationale de l'enseignement de la natation. Cela peut être rédhibitoire pour le candidat si la sécurité des élèves n'est pas prise en compte : une note de zéro est éliminatoire pour l'ensemble du concours et une sécurité insuffisante des situations proposées peut la justifier.

Remarques les plus récurrentes formulées par les jurys

Exposé trop court (7 à 8 minutes)

Situation qui compromet l'intégrité physique ou psychologique des élèves

Difficultés à prendre en compte l'élève et ses problématiques (différenciation, physiologie, remédiation)

Les séances présentées sont souvent une accumulation de plusieurs situations que le candidat connaît sans forcément faire le lien avec l'objectif visé

Faibles connaissances didactiques et pédagogiques

Difficultés à articuler les connaissances didactiques avec la pratique

Méconnaissance des règles des APSA

Conseils aux candidats :

Les candidats admis élaborent un plan pour structurer leur propos, utilisent le temps imparti pour répondre à la problématique posée, se servent des outils mis à disposition (tableau) pour clarifier leur exposé, connaissent les enjeux des APSA et leurs fondamentaux, centrent l'exposé sur la réponse au problème, sur les situations pédagogiques, étayent les propositions pour répondre à la problématique ou au besoin constaté, prennent en compte l'élève, ses capacités

et ses besoins, se projettent dans un fonctionnement de classe. Ils sont au clair sur objectifs, buts, critères de réussite et de réalisation, sont vigilants quant au temps d'engagement moteur de l'élève et la faisabilité des situations proposées, développent des liens entre l'EPS et les autres domaines en maternelle, intègrent l'usage du numérique comme support de séance et créent du lien avec le parcours d'éducation à la santé. Ils maîtrisent les programmes et instructions officielles ainsi que tout ce qui a trait à la sécurité des élèves dans le cadre de l'enseignement de l'EPS

2^{ème} PARTIE : ENTRETIEN

Cette seconde partie comprend deux temps qui mettent en jeu un ensemble de compétences complémentaires. Dans le cadre de sa présentation, il est attendu du candidat qu'il organise son discours de façon dynamique et mette en valeur un certain nombre de points de son parcours qui viendront éclairer sa motivation. Ce sont ces éléments, en plus de ceux figurant sur sa fiche individuelle, qui guideront le jury dans ses questions et pourront également -sans que ce soit systématique- orienter le contenu des mises en situation proposées dans le second temps.

Les mises en situation ont pour objet d'évaluer chez le candidat son appropriation des valeurs de la république et leur réalisation dans la classe et dans un contexte plus large (l'école, les relations avec les partenaires...). Le candidat doit donc manifester sa connaissance de ces valeurs et des règles de fonctionnement du service public d'éducation.

Les commissions ont proposé des mises en situation qui impliquent la vie de la classe et la vie scolaire au sens large. Les questions de laïcité ont occupé une part importante mais également l'école inclusive, le climat scolaire, la lutte contre les discriminations, le harcèlement, les relations avec les partenaires de l'école et plus largement le fonctionnement de l'école.

Remarques les plus récurrentes formulées par les jurys :

- Difficultés à transposer sa pratique et son expérience vers le métier de professeur des écoles
- Difficultés à sortir de l'exposé et des acquis scolaires
- Difficultés à prendre de la hauteur quant aux études de cas proposées
- Les connaissances du système éducatif sont trop souvent superficielles (méconnaissance de la hiérarchie et des dispositifs particuliers)
- Manque de méthode et de stratégie pour répondre aux questions posées

Conseils aux candidats :

Les candidats admis ont une présentation dynamique et originale de leur parcours, un propos structuré, une posture qui permet, sans familiarité, d'entrer en communication avec le jury. Ils ont des connaissances dans les domaines règlementaires qui leur permettent d'analyser les études de cas et de réagir « à chaud ». Ils connaissent le référentiel métier, analysent les situations finement, font appel à leurs connaissances approfondies du système, à leur bon sens et s'engagent. Ils citent les guides EDUSCOL et évoquent les actualités du Ministère de l'Éducation Nationale. Leur expérience en école et de la vie leur permet de se positionner dans une réalité professionnelle. Ils connaissent les membres de la communauté éducative et identifient les rôles de chacun et les instances.

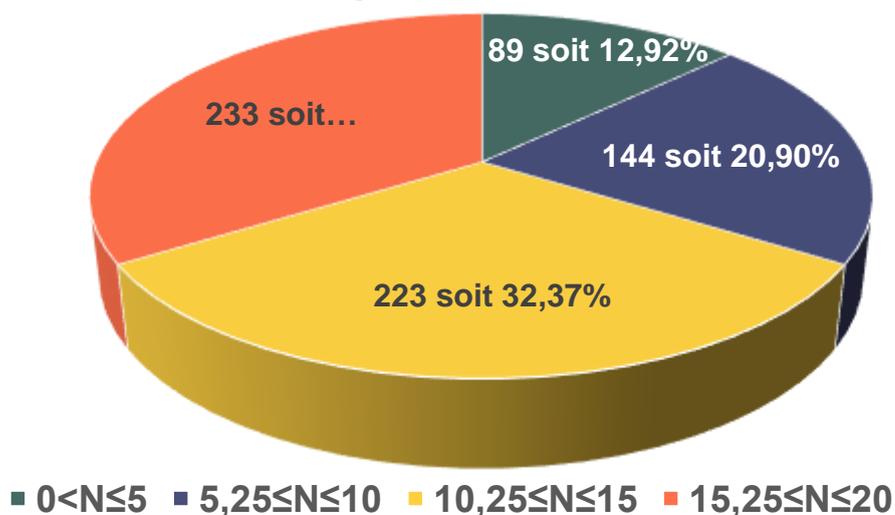
Globalement la réflexion des candidats doit être approfondie dans les domaines suivants : l'évaluation de manière générale, la coéducation, les droits et devoirs des fonctionnaires, le fonctionnement d'une école, la laïcité, la notion de posture, l'exemplarité, l'autorité, la sanction éducative, le harcèlement.

Les jurys constatent parfois des palabres pour combler des lacunes ou des vérités générales qui ne reflètent pas de réflexion du candidat sur le sujet proposé.

De manière quasi systématique, les candidats se disent motivés par le fait de transmettre des savoirs, sans être en capacité d'expliquer ce que cela signifie clairement, témoignant d'une vision transmissive du savoir du maître vers l'élève et montrant une forte méconnaissance des processus d'apprentissage.

LA SESSION 2023 EN CHIFFRES

Dispersion des notes



La session 2023 se caractérise par une prévalence des notes supérieures à la moyenne (66,19 %), avec 53,27 % des candidats qui ont une moyenne entre 5/20 et 15/20 et 12,92 % des candidats avec une note inférieure à 5/20.

Si les résultats du concours externe et du concours privé sont sensiblement similaires à l'an passé c'est le concours de la 3^{ème} voie qui a le plus chuté.

Les notes ont été sensiblement moins élevées en EPS, ce qui semble témoigner d'un niveau de préparation moins élevé de cette partie de l'oral.

La note de 0 aux deux épreuves a été attribuée 7 fois. La note de 0 à une des deux épreuves a été attribuée 25 fois. La note de 20 a été attribuée 67 fois.

Pour l'attribution des 0 : - niveau de langue insuffisant, propositions pédagogiques ne tenant pas compte de la sécurité, discours inadapté interrogeant l'éthique et la déontologie, posture inadaptée, absence de connaissance et de préparation..

Répartition des moyennes partie EPS et entretien tous candidats confondus :

Moyenne EPS	Moyenne Entretien	Moyenne globale oral 2
5,9/10	6,6/10	12,2/20

Moyennes partie EPS et Entretien concours externe, 3^e voie et privé :

Candidats du concours externe 2022				
Admissibles concours externe	499		Moyenne EPS Concours externe	6,0/10
Présents concours externe	493		Moyenne Entretien Concours externe	6,5/10
Absents concours externe	6		Moyenne globale Oral 2 Concours externe	12,5/20

Candidats du concours externe 2023				
Admissibles concours externe	606		Moyenne EPS Concours externe	6,0/10
Présents concours externe	585		Moyenne Entretien Concours externe	6,6/10
Absents concours externe	21		Moyenne globale Oral 2 Concours externe	12,6/20

Candidats du 3 ^e concours 2022				
Admissibles 3 ^{ème} voie	47		Moyenne EPS 3 ^e voie	6,8/10
Présents 3 ^{ème} voie	47		Moyenne Entretien 3 ^e voie	7,6/10
Absents 3 ^{ème} voie	0		Moyenne globale Oral 2 3^e voie	14,4/20

Candidats du 3 ^e concours 2023				
Admissibles 3 ^{ème} voie	58		Moyenne EPS 3 ^e voie	5,1/10
Présents 3 ^{ème} voie	58		Moyenne Entretien 3 ^e voie	6,1/10
Absents 3 ^{ème} voie	0		Moyenne globale Oral 2 3^e voie	11,2/20

Candidats du concours privé 2022				
Admissibles concours privé	43		Moyenne EPS Concours privé	5,7/10
Présents concours privé	42		Moyenne Entretien Concours privé	5,8/10
Absents concours privé	1		Moyenne globale Oral 2 Concours privé	11,5/20

Candidats du concours privé 2023			
Admissibles concours privé	43	Moyenne EPS Concours privé	5,5/10
Présents concours privé	42	Moyenne Entretien Concours privé	6,4/10
Absents concours privé	1	Moyenne globale Oral 2 Concours privé	11.9/20

Oral 3 facultative de langue vivante

1. Extrait de l'arrêté du 25 janvier 2021

Le candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.

L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximums, pouvant être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (**durée : dix minutes**).

Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (**exposé : dix minutes en français suivi d'un échange de dix minutes dans la langue vivante étrangère choisie**).

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé. Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.

Durée de préparation : trente minutes.

Durée de l'épreuve : trente minutes.

L'épreuve est notée sur 20. **Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.**

2. SESSION 2023

371 candidats sur les 710 admissibles ont choisi de présenter l'épreuve

- 291 en anglais (14 absents)
- 54 en espagnol
- 22 en italien (2 absents)
- 4 en allemand

Chaque commission est composée de deux membres : un personnel du 1^{er} degré (IEN, conseiller pédagogique) et un professeur du 2nd degré (collège ou lycée).

Moyennes obtenues :

Langue	Note obtenue
*Allemand	17.38/20
Anglais	13.25/20
Espagnol	14.03/20
Italien	14.04/20

*moyenne établie à partir de 4 notes

Déroulement de l'épreuve

Les supports proposés aux candidats étaient de nature variée : flashcards, extraits de manuels, transcription de comptines, poésies, jeux divers etc. Aucun d'entre eux ne dépassait les deux pages afin de tenir compte du temps de préparation (30 minutes).

Chaque support proposé au candidat présentait la consigne suivante :

Un sujet vient de vous être remis.

Dans un premier temps, vous vous présenterez brièvement puis présenterez le/les support(s) soumis à votre étude en langue étrangère (10 minutes).

Vous exposerez dans un second temps, en français, la manière dont vous pourriez le(s) inclure et l'(es) exploiter dans une séance ou une séquence pédagogique. Vous explicitez les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation de ce(s) support(s). (10 minutes)

L'épreuve se terminera par un échange en langue étrangère avec le jury (10 minutes).

Constats généraux

Les commissions constatent une grande hétérogénéité des prestations des candidats, que ce soit dans la maîtrise de la langue cible ou des connaissances didactiques et pédagogiques.

Globalement la plupart des candidats connaît le déroulement de l'épreuve et son découpage en trois parties et l'alternance en langue française et langue cible, nécessitant une relative adaptation.

Même si le niveau en langue étrangère est généralement acquis pour une majorité de candidats, voire dépassé pour certains locuteurs natifs, les commissions ont en revanche déploré que certains présentent l'épreuve avec un niveau de langue très faible (A2, voire A1) ne leur permettant en aucun cas d'obtenir la moyenne.

Les parties en langue étrangère visent à évaluer la capacité du candidat à s'exprimer oralement en continu dans le premier temps de l'épreuve et à s'exprimer oralement en interaction dans le dernier temps.

Observations concernant chaque partie de l'épreuve

Présentation du candidat et du support :

La présentation du candidat vise à expliciter son parcours et les raisons qui le conduisent à vouloir enseigner dans la langue étrangère qu'ils ont choisie. Souvent préparée, elle permet au candidat de démarrer son oral en confiance. Cependant les commissions constatent que cette présentation se limite trop souvent à raconter un parcours scolaire ou universitaire sans aucune mise en perspective avec un projet d'enseigner en langue étrangère.

De même la présentation du support ne peut se réduire à en donner le titre et les sources mais consiste à en faire une brève analyse pour en dégager son intérêt linguistique et culturel, son potentiel didactique, son intégration dans un enseignement de langue ou en langue vivante à l'école

Exposé du candidat en français :

Cette partie vise à évaluer la manière dont le candidat se projette dans l'enseignement d'une langue étrangère et parvient, suite à l'analyse du support proposé, à définir quelques objectifs bien ciblés et quelques activités pour les atteindre. Cet exposé implique l'ébauche d'un scénario pédagogique simple et réaliste, ancré dans une démarche actionnelle et dans les programmes pour justifier du choix du cycle.

Les commissions remarquent globalement un effort de construction de l'exposé et de mise en cohérence avec des connaissances didactiques et institutionnelles, parfois théoriques. Cependant, trop peu de candidats utilisent pleinement les dix minutes attribuées à cette partie de l'épreuve et certains exposés demeurent très superficiels. Il est attendu que soit présentée une séance ou, si le candidat envisage une séquence, que la place de la séance y soit clairement définie. Les objectifs assignés à la séquence ou à la séance doivent être également présentés, sans se limiter à des objectifs strictement grammaticaux ou lexicaux, et la démarche explicitée. Quelques exemples peuvent venir enrichir la présentation.

Certaines commissions ont relevé une méconnaissance des instructions et recommandations relatives à l'apprentissage des langues vivantes, en particulier celles concernant l'apprentissage du lexique et la place de l'écrit. Plusieurs jurys ont relevé que le déroulé d'une séance de langue, figurant pourtant explicitement dans les guides proposés par Eduscol, n'était pas connu du candidat : les différentes étapes, les consignes, les productions attendues sont alors traitées sans structuration. Il est regrettable

que les observations effectuées en classe par les candidats ne soient davantage exploitées : elles permettraient en particulier d'envisager des prolongements d'activités.

Echanges avec le candidat : cette partie se déroule intégralement en LVE et vise à reprendre, approfondir ou corriger des éléments décrits dans l'exposé.

Ce passage du français à la LVE peut avoir un effet déstabilisateur. Si de nombreux candidats se sont efforcés de maîtriser le vocabulaire didactique spécifique, les commissions ont constaté chez certains des lacunes ne leur permettant pas de développer certaines formulations de leur exposé ou de préciser leur choix. Les commissions attendent une maîtrise du lexique didactique de base, non jargonnante, permettant aux candidats de décrire leur démarche et de la justifier.

Du point de vue de la communication, les commissions ont apprécié la posture adéquate des candidats ayant le souci d'interagir avec le jury.

Les commissions, qui évaluent les candidats avec la plus grande bienveillance, acceptent volontiers de reformuler leur question si le candidat le leur demande.

Conseils complémentaires aux candidats pour se préparer

- Aborder le potentiel didactique du support soumis à l'étude du point de vue de son intérêt linguistique, pragmatique, culturel, communicationnel sans oublier de mentionner les éléments facilitateurs ou les obstacles. La présentation du support doit gagner en densité.
- Ancrer les activités langagières dans un contexte et un continuum en faisant appel à des prérequis ou des capacités.
- Enrichir et valoriser ses connaissances culturelles sur le pays de la langue cible.
- Se familiariser avec un vocabulaire professionnel et didactique en langue étrangère simple.
- S'entraîner à interagir en langue étrangère.
- Engager une réflexion sur l'évaluation (formative, sommative, ...) dans le cadre d'une séance ou d'une séquence.
- Formuler quelques exemples de consignes en langue étrangère, de réponses attendues pour souligner la faisabilité et la pertinence des choix opérés.
- Ouvrir les pistes d'exploitation à l'interdisciplinarité lorsque le support s'y prête.
- Intégrer les usages du numérique dans les activités d'apprentissage selon leur pertinence.
- En français et en langue étrangère adopter un registre de langue standard, adapté au contexte de communication professionnelle.

Quelques ressources:

- [Guide « bleu » pour oser l'enseignement des langues vivantes étrangères à l'école](#) (2019)
- [Guide bleu pour oser l'enseignement en langue à l'école](#) (2020)
- <https://eduscol.education.fr/164/langues-vivantes-cycles-2-3-et-4>
- [Recommandations pédagogiques pour les langues vivantes étrangères à l'école maternelle](#) (2019)
- Exemples de progressions et de mise en œuvre dans la classe (cycles 2 et 3)
 - en allemand (<https://eduscol.education.fr/document/14530/download>) ,
 - en anglais (<https://eduscol.education.fr/document/14533/download>) ,
 - en espagnol (<https://eduscol.education.fr/document/14536/download>) ,
 - en italien (<https://eduscol.education.fr/document/14539/download>).